

journal de la Confédération Musicale de France

N° 329

Avril 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

Au sujet de l'année du patrimoine

Au cours de voyages, nous apprenons de nombreuses choses utiles. Souvent, de modestes musiciens nous apportent des suggestions heureuses ; en voici une qui nous intéresse tous et qui est facile à réaliser si chacun veut se donner la peine de faire un petit effort.

En effet, pourquoi ne pas créer un musée instrumental dans le cadre de notre Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy ? Musée modeste, O certes, mais nul doute qu'il serait intéressant pour les jeunes musiciens fréquentant nos stages, d'avoir une notion précise de l'évolution des instruments utilisés par nos harmonies et fanfares.

Voici cette suggestion :

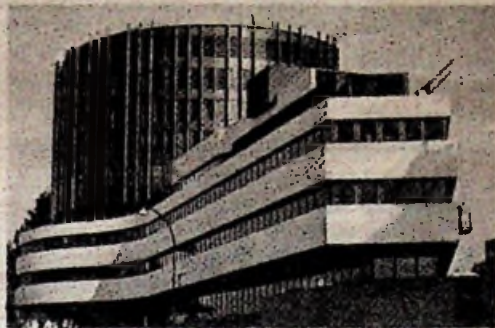
Il existe dans des caves, des greniers, des placards, de vieux instruments, altos, saxophones, euphonium, ophicléides, saxhorns d'un âge avancé, clarinettes, hautbois, flageolets sans les systèmes mécaniques modernes et qui risquent de pourrir ou de finir à la poubelle... Aussi je pense que cette idée de mettre succinctement en état ces instruments pour les exposer serait un excellente chose. Faire figurer le nom du donateur, celui de la Société à laquelle il a appartenu seraient autant de facteurs intéressants pour tous.

Qu'en pensez-vous ?

Je souhaite que quelques musiciens nous aident à effectuer cette « quête ». Ce serait honorer notre vie musicale actuelle d'un grand passé révolu, de la vie et des activités de nos formations d'antan.

André AMELLER

LA 79^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE



La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique à Neuilly, où s'est déroulée la 79^e Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France.



La 79^e Assemblée Générale a été déclarée ouverte le vendredi 7 mars à 9 heures par le Président André Ameller dans l'auditorium Ravel-Debussy, à la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine.

De nombreux délégués de nos 49 Fédérations étaient présents.

Diverses hautes personnalités sont venues au cours de ce Congrès : Son Excellence M. André Philippe, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, empêché, ne pouvant

assister qu'au Concert, s'était fait représenter par M. Marc Thille, Premier Secrétaire d'Ambassade ; M. Eveno Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication ; Mme Isabelle Du Saillant, Conseiller Technique auprès du Ministre de la Culture et de la Communication ; M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique de l'Art Lyrique et de la Danse ; Mme Simone Du Breuil, Pré-

● Suite page 4



Marcel CAENS

né en 1919 à Honfleur (Calvados)
Entré au Conservatoire de Paris en 1937, dans la classe de cornet à pistons d'Eugène Foveau.

Deuxième prix de cornet en 1939.

Au retour de captivité — en 1943 —, affecté à la classe de trompette, que professe E. Foveau (la classe de cornet ayant été supprimée).

Premier prix de trompette en 1945.

Trompette solo à l'orchestre de la radiodiffusion marocaine de 1946 à 1954, ainsi qu'à l'orchestre du théâtre municipal de Casablanca.

Nommé professeur au conservatoire de Casablanca en 1950.

Reçu professeur au conservatoire de Dijon en 1954.

La trompette le cornet à pistons le bugle

Étymologiquement trompette est le diminutif de trompe, dérivé de l'italien « Tromba » ou du grec « Strombos », genre de coquillage. Le mot « conque » est également employé pour désigner le coquillage présentant les mêmes caractéristiques.

La « trompe » est effectivement l'ancêtre de nos instruments de cuivre comme l'attestent les nombreux documents archéologiques, iconographiques et littéraires d'époques très anciennes.

S'il n'est pas permis de préciser la parution des premiers instruments à vent, il est naturel d'imaginer que l'idée de souffler dans un roseau évidé ou dans une corne d'animal perforée, est venue aux

premiers hommes qui ont aussitôt compris l'utilité d'une pareille découverte, soit pour rassembler les troupeaux, réunir les gens à la prière, ou appeler aux armes un peuple menacé.

La Bible situerait l'origine de la trompette avant le déluge (IV^e millénaire avant Jésus-Christ).

Le forgeron « Tubalcain » (descendant de Caïn) aurait façonné le premier instrument conçu par son frère Jubal.

La mythologie désigne le dieu Égyptien Osiris comme l'inventeur de la trompette ; les Grecs évoquent la guerre des géants contre l'Olympe, où, le demi-dieu Triton, ramassant une conque au bord de

● Suite page 2.

ŒUVRES
D'ANDRÉ AMELLER

POUR TROMPETTE,
CORNET ET PIANO

DANS LES FEUX DU COUCHANT, Ed. BILLAUDOT
TROMPETTE FRANÇAISE, Ed. LEDUC (pour trompette en ut ou sib)
ZANNI, Ed. COMBRE
TONADA ET VIDALA (élémentaire), Ed. COMBRE (pour trompette en ut ou cornet sib)
TROIS RIVIERES (Belle Province), Ed. LEDUC (pour trompette en ut ou sib)
SCHERBROOKE (Belle Province) Ed. LEDUC (pour trompette ut ou cornet sib)
DANIELE (Cinq. Prénoms), Ed. MARTIN (pour trompette ut ou cornet sib)
OREGON (élémentaire), Ed. BILLAUDOT
MICHIGAN (préparatoire) Ed. BILLAUDOT

POUR BUGLE ET PIANO

ROUYN (Belle Province), Ed. LEDUC (pour bugle sib ou cornet sib)

La trompette, le cornet à

● Suite de la page 1

la mer se mit à souffler de toute sa force par le trou qu'il avait percé à l'opposé de l'ouverture naturelle de la coquille. Les sons terribles et étranges qu'il en tira provoquèrent la fuite des Titans, appréhendant l'approche de quelque monstre marin. Ce qui valut à Triton être le Premier Trompette de Neptune.

Les Hébreux prétendent que la première trompette fut une des cornes du bélier immolé à Dieu par Abraham à la place de son fils Isaac.

Quel que soit son inventeur, l'origine de la trompette est sans nul doute très lointaine.

De formes et de longueurs différentes les premières « trompettes » ou « trompes » étaient faites de matières diverses : bois, ivoire, corne, os, écorce, airain...

L'âge de bronze possédait des instruments métalliques ap-

pelés « luurs » ou « loures », ou trompettes scandinaves, dont la forme rappelait les défenses de mammouth (quelques exemplaires ont été retrouvés en 1797 dans les marais nordiques, le plus souvent par paires).



Fig. 1 : Conque

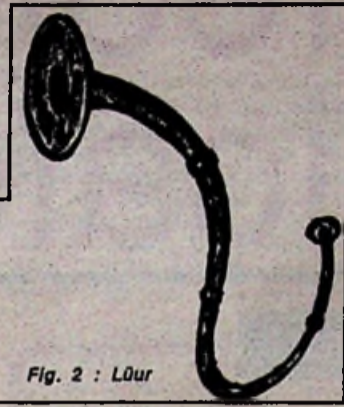


Fig. 2 : Lûre

L'Antiquité a laissé des témoignages d'instruments en bronze et même en argent : dans les ruines de Pompéi en 1738, et plus récemment en 1922 lors des fouilles effectuées autour du tombeau de Tout Ankh Amon (célèbre pharaon de la XVIII^e dynastie, soit environ 1350 avant Jésus-Christ) où deux trompettes égyptiennes ont été mises à jour.

Ces trompettes portent le nom de « chroue » ou « surme ».

L'histoire sacrée mentionne l'emploi de trompettes d'argent battu au marteau, pour convoquer les douze tribus d'Israël, afin d'assembler le peuple hébreux, et donner le signal de départ du Sinai.



Fig. 3 : Scophar

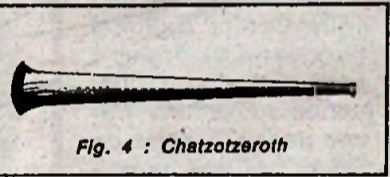


Fig. 4 : Chatzotzeroth

La trompette instituée par Moïse était un tube d'argent droit, d'environ 0,50 m de longueur s'évasant légèrement vers le pavillon, avec un semblant d'embouchure à sa petite extrémité. Elle s'appelait : chatzotzeroth.

Inspirés par cette trompette juive, les Grecs et les Romains ont fabriqué un modèle semblable : le salpinx (grec) et la tuba (romaine) de longueur nettement supérieure.

Le « lituus », autre trompette romaine, du nom angulaire romain dont il avait la forme recourbée au pavillon, est de dimensions variables (0,78 m à 1,40 m).

Egalement en vigueur dans les légions romaines, le « cornu » ou « buccina » (ou encore « tuba curva ») est une grosse corne

L'historien Josèphe (début de l'ère chrétienne) raconte que le roi Salomon fit fabriquer 200.000 trompettes en argent pour les fêtes d'inauguration du temple de Jérusalem (au XI^e siècle avant Jésus-Christ).

La Bible dit encore : « C'est le son de la trompette qui doit réveiller le genre humain au jugement dernier. »

Quant au sujet des fameuses trompettes de Jéricho qui résonnèrent si fort au point de renverser les murailles de cette ville, la Bible ne fait mention que de « cors de béliers » sonnés par les sept sacrificateurs.

Ce sont les « scophar » ou « keren ».

Ces sortes de trompes exigeaient bien sûr un effort considérable et une grande capacité d'air, mais, probablement, ces « tubicines » et « buccinatores », comme on les appelait, ne possédaient-ils pas encore la bonne « technique du souffle » ?

Comment se seraient-ils comportés face à cette trompe du Tibet, qui mesure jusqu'à 5 mètres de longueur ?

Pourtant l'écrivain Henri Michaux rapporte :

« Les lamas du Tibet braquent ces trompes géantes sur la campagne pour appeler les gens à la prière. »

Un bruit de glotte énorme et hippopotamesque en sort, mais répandu dans les montagnes de l'Himalaya, il passe au-dessus des hameaux comme un soupir.

Dans toutes les parties du monde, on rencontre des types divers de trompes, de forme, de longueur et de matière variables.

En Amérique latine, les Péruviens ont même façonné de véritables trompettes en terre cuite.

En Afrique, les Ethiopiens ont une trompette composée d'un long roseau recouvert de parchemin, et terminée par le cou d'unealebasse (courage) en guise de pavillon.

La plus connue des trompettes africaines est le « nfir » ou « nafir » (droite en métal) dont les musulmans se servent pour annoncer la fin du jeûne en période de Ramadan, et que les armées chrétiennes dénommèrent « cor sarrazinois » au temps des croisades.

Jusqu'au Moyen-Âge, il ne semble pas que l'évolution des trompettes ait été importante.

L'instrument préféré des seigneurs est l'« oliphant » ou corne d'appel creusée dans une défense d'éléphant.

Recouvertes de cuir et percées de trous, ces cornes vont devenir des « cornets à bouquin » ou « petits cors c'on sonne as dois », munis d'une embouchure, d'où le mot « bouquin » (de bouche).

De longueurs différentes, et bien qu'apparentés au « cor » ils n'en constituent pas moins une véritable famille.

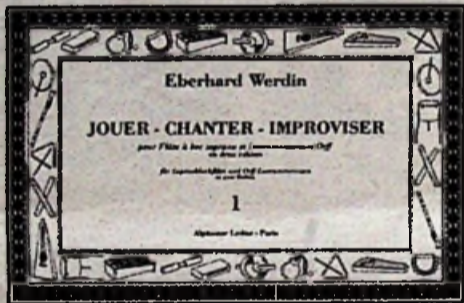
Le « serpent » (dont il a la forme sinueuse) en est la « partie » grave.

De grands seigneurs féodaux dont Gaston de Foix (Gaston Phoebus) et le duc de Bourgogne s'adonnaient avec art à ces

Vient de paraître :

WERDIN

JOUER - CHANTER - IMPROVISER
pour flûte à bec soprano
et Instrumentarium Orff.



40 airs populaires pouvant être chantés, mimés et dansés, avec accompagnements très simples d'un ou plusieurs instruments.

En 2 cahiers, 24 et 22 pages, 270 x 185, chaque 31,20.

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS Cédex 01
Tél. : 296-89-11

trompette-clarinette-SÉLECTION

MÉLODIES CÉLÈBRES TRANSCRITES

par Henri VACHEY - Jean-Marie DEPELSENAIRE - Henri TESSON - Henri CAROL

* L'accompagnement des n° marqués * est également pour orgue.



1	ALBINONI T.	Adagio	8,90
2	CORELLI A.	Grave	—
3	GOUNOD Ch.	Ave Maria	—
4	RIMSKY-KORSAKOW	Chanson indoue (Sadko)	—
5	SCHUBERT Fr.	Ave Maria	—
6	TOSELLI E.	Serenata	16,20
7	BACH J.-S.	Auprès de toi	8,90
8	RIMSKY-KORSAKOW	Hymne au soleil	—
9	SCHUMANN R.	Réverie	—
10	SCHUBERT Fr.	Sérénade	—
11	RIMSKY-KORSAKOW	La Rose et le Rossignol	—
12	BACH J.-S.	Cantate de la Pentecôte	—
13	HAENDEL	Largo (Serse)	—
14	CHOPIN Fr.	Polonaise en la (Militaire)	—
15	PURCELL H.	Trumpet tune	—
16	LISZT Fr.	Rêve d'amour	16,20
17	CHOPIN Fr.	Tristesse	8,90
18	BACH J.-S.	Cantate 147 (choral)	—
19	MOZART	Ave verum	—
20	BIZET	Agnus Dei	—
21	BACH J.-S.	Aria (Suite en Ré)	—
22	CLARKE ("PURCELL")	Trumpet voluntary	—

Collection spéciale pour l'agrément de l'instrumentiste et celui de ses auditeurs
CLARINETTE (Si b et PIANO)
TROMPETTE (Si b - Ut) et PIANO

Pour toute commande, veuillez vous adresser à votre Marchand de Musique habituel, merci (nous ne vendons pas aux particuliers)

édition Delrieu

14, RUE TRACHEL 06000 NICE ☎ (93) 82.23.69

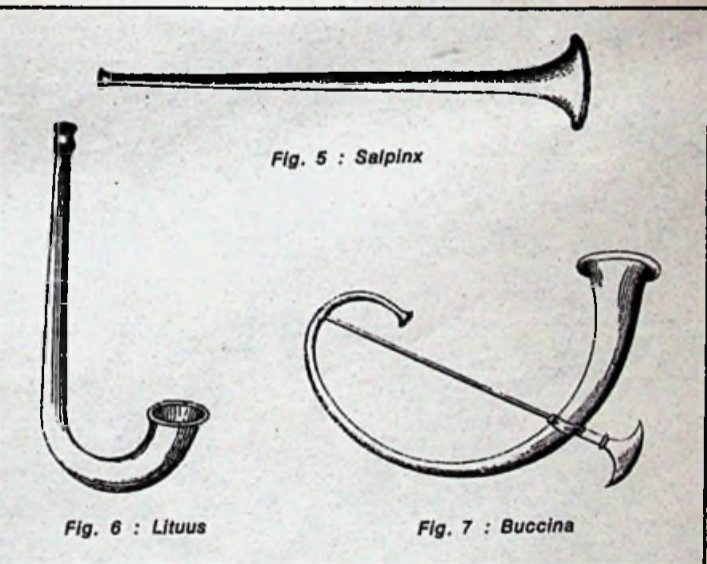


Fig. 5 : Salpinx

Fig. 6 : Lituus

Fig. 7 : Buccina

Voir en dernière page du journal les ouvrages d'enseignement pour

Trompette d'harmonie

publiés par les
EDITIONS ROBERT MARTIN

71009 MACON CEDEX

pistons, le bugle

instruments (souvent ornés d'or et garnis de pierres précieuses). Les compositeurs de la Renaissance feront grand usage de ces instruments (Gabrieli, Monteverdi, Schutz, Praetorius) et l'histoire précise que François I^{er} comptait parmi ses musiciens plusieurs joueurs de cornets à bouquin.

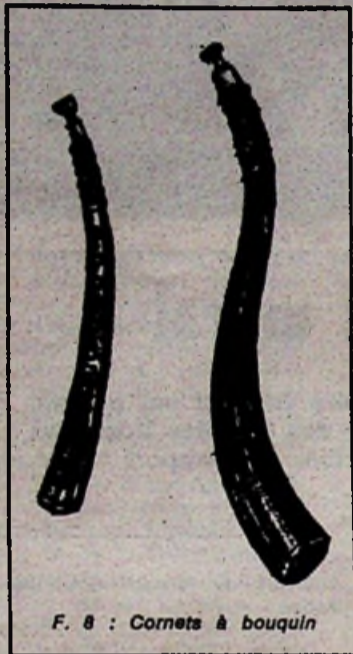


Fig. 8 : Cornets à bouquin



serpent

Néanmoins, la longue trompette droite des hérauts d'armes conserve toujours son rôle dans les manifestations à caractère militaire ou solennel; elle acclame des chevaliers victorieux, précède ou accueille les souverains, etc.

La Renaissance, par contre, va marquer un certain progrès dans la fabrication des instruments à vent.

Le cuivre, métal malléable, et les nouvelles techniques appliquées pour donner des formes arrondies aux longs tubes vont permettre de replier ou recourber sur elles-mêmes ces trompettes droites si encombrantes et lourdes.

On cite le nom de Maurice, luthier qui vivait au XV^e siècle, comme étant à l'origine de notre trompette dite de « cavalerie ».

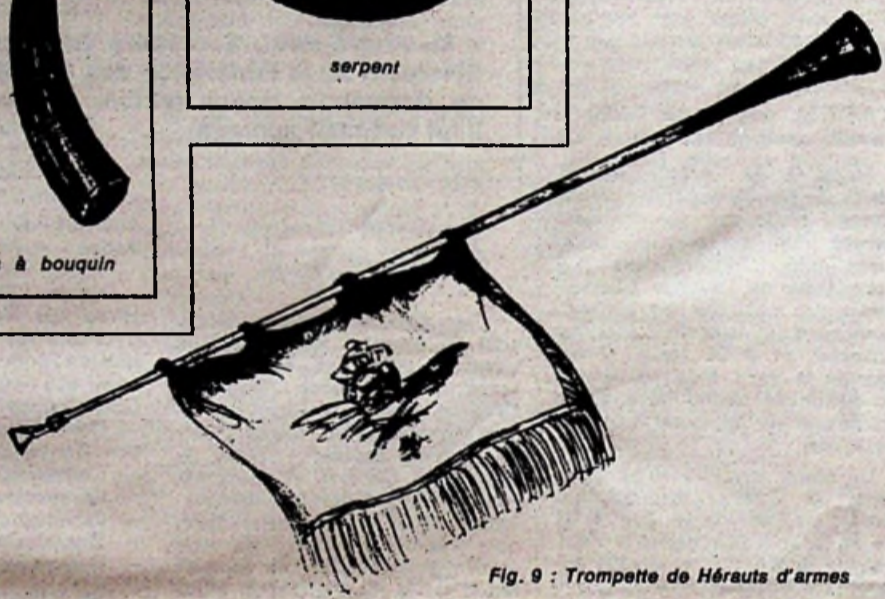


Fig. 9 : Trompette de Hérauts d'armes

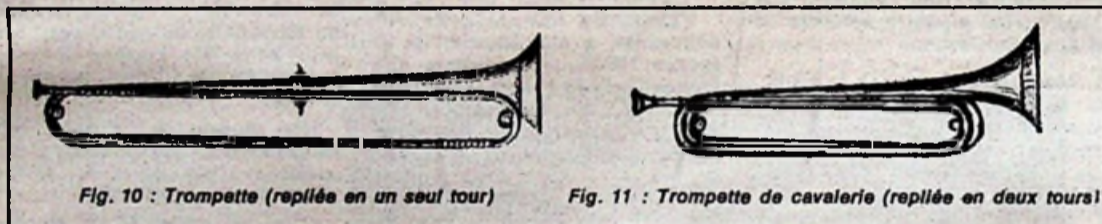


Fig. 10 : Trompette (repliée en un seul tour)

Fig. 11 : Trompette de cavalerie (repliée en deux tours)

C'est en effet l'armée qui adopte aussitôt cette forme plus maniable.

Sa tonalité est de Mi bémol, et correspond à une longueur déployée de 2,211 m.

Plus courtes de longueur, les trompettes sont de tonalités plus élevées; la fondamentale est donnée par la note la plus grave et les autres sons « naturels » sont appelés « sons harmoniques ».



Exemple musical n° 1 : étendue théorique de la trompette de cavalerie

Bien que l'étendue de cette trompette, dite « simple », soit grande, seul le registre aigu permet l'émission de sons de plus en plus rapprochés (ce qui explique l'écriture élevée et la difficulté d'exécution déjà imposée aux trompettistes de l'époque).

Grâce à l'amélioration de sa « facture » (notamment dans la forme du pavillon) et à une recherche des proportions de l'embouchure, le timbre de la trompette est moins rude et son intégration aux concerts d'église et de théâtre est plus aisée.

La « toccata » d'ouverture d'« Orfeo », opéra de Monteverdi, créé en 1607, comporte cinq trompettes (en sourdine) désignées comme suite : clarino, quinto, alto, vulgare et basso. Le terme de clarino (qui sonne clair ou aigu) est, par extension, le nom donné à un instrument de tonalité aiguë.

Une sorte de distinction va s'opérer entre trompettistes suivant leur spécialité (particulièrement en Allemagne).

Il y a le « trompette militaire », le « trompette de cour »,

le « trompette de concert » et le « trompette de ville » dont le rôle plus administratif consiste à « sonner » le jour ou les heures, à annoncer un décret communal, ou même à proclamer le « ban des vendanges » comme cela était la coutume en Bourgogne avant la Révolution.

« Chaque commune accourait au devant du « mayeur » accompagné de jurés-vignerons, et escorté de « son » trompette lequel, après avoir sonné trois fois, criait le point du territoire qui devait être vendangé. »

En France, c'est Lully qui, le premier, emploie des trompettes (sur scène) dans son « Alceste » en 1674.

Ne manquant pas de déplaire à son souverain Louis XIV dont il était devenu le surintendant de la musique de la chambre, il composa des « airs » et « marches », destinés à marquer chaque service particulier du roi et dans lesquels l'éclat des trompettes rehaussait le caractère majestueux du cérémonial. (Fanfare pour le Carrousel de Monsieur.)

EDITIONS MUSICALES RADIO FRANCE

75786 PARIS CEDEX 16
Tél. : 224-36-53.

Les Editions Musicales Radio France ont le plaisir de vous présenter les œuvres suivantes :
JUBILE-MARCHE pour harmonie et fanfare (6') de D. Dondeyne.
REFLETS de R. Loucheur, quintette de cuivre (18'40").

CONCERT POUR LE SOUPER D'ELROND d'Adrienne Clostre, version quintette de cuivre (18').

Rappel des œuvres pour harmonie et fanfare déjà publiées :
G. CALVI : Marche burlesque (3' 20") - Can-Can (4' 20").
D. DONDEYNE : Marche de fête (2' 50").

P. M. DUBOIS - J.-P. HOLSTEIN : Passe temps pour un été (8' 55").

B. GERARD : Bric à Brac (10' 40").

F. RAUBER : Ballade pour harmonie et fanfare (4' 15").
Marche du petit brigand (4').

A notre catalogue également « Variations Pour ensemble de saxophones » de D. DONDEYNE.

POUR L'ETUDE DE LA TROMPETTE

Extraits de notre catalogue :

Arban. Enregistrement sur cassette de 7 ETUDES CARACTERISTIQUES n° 1 à 7 (extraites des 14 Etudes) par P. Thibaud, trompette et Cl. Pichaureau, piano 1
Cassette AL 12 47,60

Le cahier contenant les 7 Etudes, publiées avec accompagnement de piano de Cl. Pichaureau. 62,60

Balay. 15 ETUDES (5°, 7°) 33,20

Chavanne. 25 ETUDES CARACTERISTIQUES (5°, 8°) 52,40

Clodomir. PETITS EXERCICES (1°, 5°) 46,40

— 20 ETUDES CHANTANTES (2°, 3°) 46,40

Gallay. 22 EXERCICES (4°, 6°) 33,20

Laurent. 20 ETUDES FACILES ET DE MOYENNE FORCE (4°, 5°) 41,80

Thévet. CENT EXERCICES RYTHMIQUES à 2 et 3 parties, pour tous les instruments en clé de sol, en 2 cahiers :

Cahier I : (à 2 parties) 44,70

Cahier II : (à 3 parties) 35,70

— 50 EXERCICES A CHANGEMENT DE TONS pour trompette ou cornet à pistons (4°, 5°) 39,90

— LA TRANSPOSITION A VUE, méthode à l'usage de tous les instrumentistes, chefs d'orchestre, orchestrateurs 62,60

Thibaut. TECHNIQUE NOUVELLE DE LA TROMPETTE 39,90

Valliant. TRAITE PEDAGOGIQUE DE TROMPETTE ET DE CORNET 63,10

Vannetelbosch. LE DEBUTANT TROMPETTISTE :

1^{er} cahier (1°) 37,80

2^e cahier (3°) 47,80

Et toujours les études fameuses de Bizet, Boutry, Busser, Caffarelli, Foveau, Job, Petit, etc.

Représentation exclusive des fonds Hamelle, Heugel, King, Sikorski, Theodore Presser
Catalogue complets sur demande

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01 - 296-89-11



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

79^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.M.F.

sidente de la Fédération Nationale des Parents d'Élèves des Conservatoires (F.N.A.P.E.C.), Vice-Présidente du Comité National de la Musique; Mme Grange, Sous-Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse M. Claude A. Leduc, Président du Comité National de la Musique, Président de la Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique, Vice-Président de la S.A.C.E.M.; Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E. (International Society for Music Education), Vice-Présidente du Comité National de la

Musique; M. Jacques Chailley Inspecteur Général de la Musique au Ministère de l'Éducation; M. Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M.; M. Jean-Loup Tournier, Directeur Général de la S.A.C.E.M.; M. Rochiccioli, Directeur de la Promotion et des Contrats à la S.A.C.E.M.; ainsi que M. Diederich, Président de l'Union Musicale Grand-Duc Adolphe (Luxembourg); M. Henri Schumacher, Secrétaire Général de l'Union Grand-Duc Adolphe; M. Birgen, Président de la Commission Information et Presse de

l'Union Grand-Duc Adolphe et M. Henri De Roince, Directeur de la Compagnie d'Assurances l'Europe.

Au cours de la réception, nous avons également noté la présence de Mme Tolnon De Fongalland, du Ministère de la Culture et de la Communication; M. André Chevrier de Choudens; M. Serge Lancen; M. Désiré Dondéyne; M. Pierre Bigot; M. Jean Douay; M. André Tremine; M. Vincent Gambaud, critique musical; M. François Pouillot; Mlle Fillingier...



Allocution de M. André Ameller

Président de la CMF

Mes chers Amis,

Aujourd'hui, premier jour de notre Congrès annuel, c'est avec plaisir que j'accueille ici toutes les hautes Personnalités qui nous font le grand honneur d'assister à nos travaux.

Son Excellence M. André Philippe, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, a accepté avec beaucoup de gentillesse d'être parmi nous et ce soir, il présidera le grand Concert qui vous est offert et qui sera exécuté par l'Harmonie de Dudelange (Luxembourg) au titre des accords culturels Franco-Luxembourgeois.

Je veux saluer notre dévoué Ministre de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat qui n'a pu, à son grand regret, être aujourd'hui parmi nous, puisqu'il accompagne M. le Président de la République au cours de sa visite dans les Emirats du Golfe Persique.

Il a délégué pour le représenter ici M. Eveno, Directeur de son cabinet. Malgré ses multiples occupations, il a tenu à marquer de sa présence l'intérêt qu'il porte à nos travaux, ce qui me donne l'occasion de le remercier encore pour l'effort fait en faveur de la Musique en général et de la Musique Populaire en particulier, aidé dans ce domaine par notre Ami Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, qui s'intéresse vivement à nos efforts et par Mme Isabelle du Sallant qui nous honore aujourd'hui de sa présence et dont la compréhension à notre égard favorise nos nombreuses requêtes. Elle nous apporte avec une extrême gentillesse des conseils toujours judicieux.

Mme Tolnon de Fongalland, elle aussi, nous assure pour nos diverses demandes d'une amabilité toujours empreinte d'une volonté indéniable de nous être agréable.

Bousculant le protocole, je veux saluer très respectueusement deux dames qui nous font l'honneur d'être avec nous aujourd'hui, Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'I.S.M.E. et Mme Simone du Breuil, Présidente de la F.N.A.P.E.C. Elles sont toutes deux Vice-Présidentes actives du Comité National de la Musique.

J'accueille également un grand Ami, M. Claude Leduc, Président du Comité National de la Musique et aussi l'actif Président de la Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique et Vice-Président de la S.A.C.E.M.

Notre Ami Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité National de la Musique, a bien voulu nous faire le plaisir d'assister à nos travaux. Nous lui en sommes reconnaissants.

M. De Roince, Directeur de la Compagnie l'Europe est venu pour répondre aux questions de délégués concernant le contrat d'assurance-groupe. Je l'en remercie bien vivement au nom de tous.

Je me tourne maintenant vers nos Amis Luxembourgeois et je leur dis notre admiration pour l'œuvre qu'ils accomplissent chez eux.

Le Président de l'Union Grand-Duc Adolphe, M. Diederich et son Secrétaire actif, M. Schumacher, auxquels nous devons de pouvoir entendre ce soir la magnifique Phalange, l'Harmonie de Dudelange, classée en Division Nationale et dirigée par M. François Tomasini, sont à nos côtés.

Le Président Ganzenmüller de la Bundesvereinigung, empêché, doit aujourd'hui présider le Congrès de son Association qui se tient à Bad-Gandersheim. Il m'a écrit une très aimable lettre pour s'excuser de son absence.

Notre valeureux et très actif Président d'Honneur, M. Albert Ehrmann qui a tant fait pour la Confédération Musicale de France et qui préside aux destinées de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (C.I.S.P.M.) est aujourd'hui parmi nous. Merci Président!

Enfin, je voudrais exprimer notre reconnaissance à nos Amis Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M. et Jean-Loup Tournier, son Directeur, qui ont mis à notre disposition les magnifiques locaux où nous nous trouvons réunis aujourd'hui, avec une gentillesse qui nous a profondément touchés, à M. Rochiccioli, dont le propos a été apprécié par tous. Il nous annonce que nous aurons le plaisir de voir un beau film réalisé par la S.A.C.E.M.

Merci à M. Léonard qui s'est dévoué pour le succès de notre Réunion et au personnel de la

S.A.C.E.M. qui, à ses côtés, a travaillé pour sa réussite.

Merci à M. Achille Peretti, Maire de Neuilly-sur-Seine, à son Conseil Municipal, qui non seulement nous ont permis d'organiser notre Concert dans leur belle Salle de l'avenue Charles-de-Gaulle, mais qui ont consenti pour nous un important sacrifice financier, et à M. Isaac, Directeur de la Salle, toujours dévoué et disponible quand nous avons eu besoin de lui, ainsi qu'à son personnel.

Un grand merci aussi au Quintette de Cuivres Jean-Baptiste Arban, au Quatuor de Clarinettes de Paris et à l'Orchestre à Percussions de la S.N.C.F. que vous entendrez successivement au cours de notre Congrès, apportant à nos séances des auditions que tous auront plaisir à entendre et à apprécier.

Merci à la Presse, à la Radio, à la Télévision, pour leur aide combien précieuse nous permettant de faire diffuser le message de la Confédération Musicale de France.

Enfin, je voudrais remercier une Administration efficace et compétente, Mmes Françoise Ancion et Ginette Grouesny, Mlle Lorette Fardeau, M. Veniel qui doit nous quitter prochainement et M. Seyeux qui prendra sa succession, Mme Huet qui, en cette période surchargée nous a aidés. Tous travaillent avec foi et amitié et nous apportent un concours sans restrictions sous les directives de Mlle Burelli qui se dévoue intensément pour la CMF.

Je remercie aussi le personnel dévoué et actif du Centre de Toucy.

Rapport moral

M. André Petit, Secrétaire Général par intérim, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie donna lecture du Rapport Moral. Il fut vivement applaudi.

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues,

C'est à la suite de la démission de M. Paul Pin, Secrétaire Général, pour des raisons de santé, M. Léon Rose, Secrétaire Général Adjoint résidant de façon permanente à Hyères (Var), ne pouvant assurer l'intérim du Secrétariat Général, et après délibération du Conseil d'Administration réuni le 19 janvier 1980, que m'échoit la mission de vous présenter aujourd'hui, le Rapport Moral de la Confédération Musicale de France.

L'Ordre du Jour de cette 79^e Assemblée a été adressé le 10 janvier 1980 aux Présidents des Fédérations, en même temps que la convocation. Il a été publié dans les numéros de février et de mars du journal de la C.M.F.

A cet Ordre du Jour sont inscrits les rapports des diverses Commissions. Ils vous seront présentés par les Présidents respectifs de ces Commissions.

Je n'entrerai donc pas dans le détail des questions qui seront ainsi exposées, me bornant à les évoquer brièvement si cela s'avère nécessaire au cours de ce rapport.

Je vous rappelle, pour mémoire, que le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des 9 et 10 mars 1979 a été publié dans les numéros d'avril, mai et juin 1979 de notre journal.

Activités du Conseil d'Administration

Dès le 10 mars 1979, aussitôt après les élections, le Conseil d'Administration avait tenu une réunion pour élire son Bureau, ainsi que les Membres des six Commissions :

- Commission de l'Administration Générale;
- Commission de Toucy;
- Commission des Finances;
- Commission du Journal;
- Commission Artistique;
- Commission de la Jeunesse.

Les Délégués présents à l'Assemblée ont eu immédiatement connaissance de la composition du Conseil et de son Bureau. La liste en a été publiée dans le numéro de mai 1979 du journal de la C.M.F.

Une réunion du Conseil d'Administration et des diverses Commissions a eu lieu à Toucy les 27 et 28 octobre 1979.

C'est au cours de la réunion du Conseil d'Administration le 27 octobre, qu'a été fixée la date de la 79^e Assemblée Générale qui a lieu en ce moment à l'Auditorium Ravel-Debussy, dans l'immeuble de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

Les réunions de Toucy se sont ainsi déroulées le samedi 27 octobre : Commission des Finances, de l'Administration Générale, du Journal, de la Jeunesse et de Toucy.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 16 heures.

Le dimanche 28 dans la matinée, ce fut la Commission Artistique. Elle a été scindée en trois sous-Commissions :

- Sous-Commission des Harmonies et Fanfares;
- Sous-Commission des Examens Fédéraux et Questions d'Éducation Musicale;
- Sous-Commission de Renovation du Chant Choral.

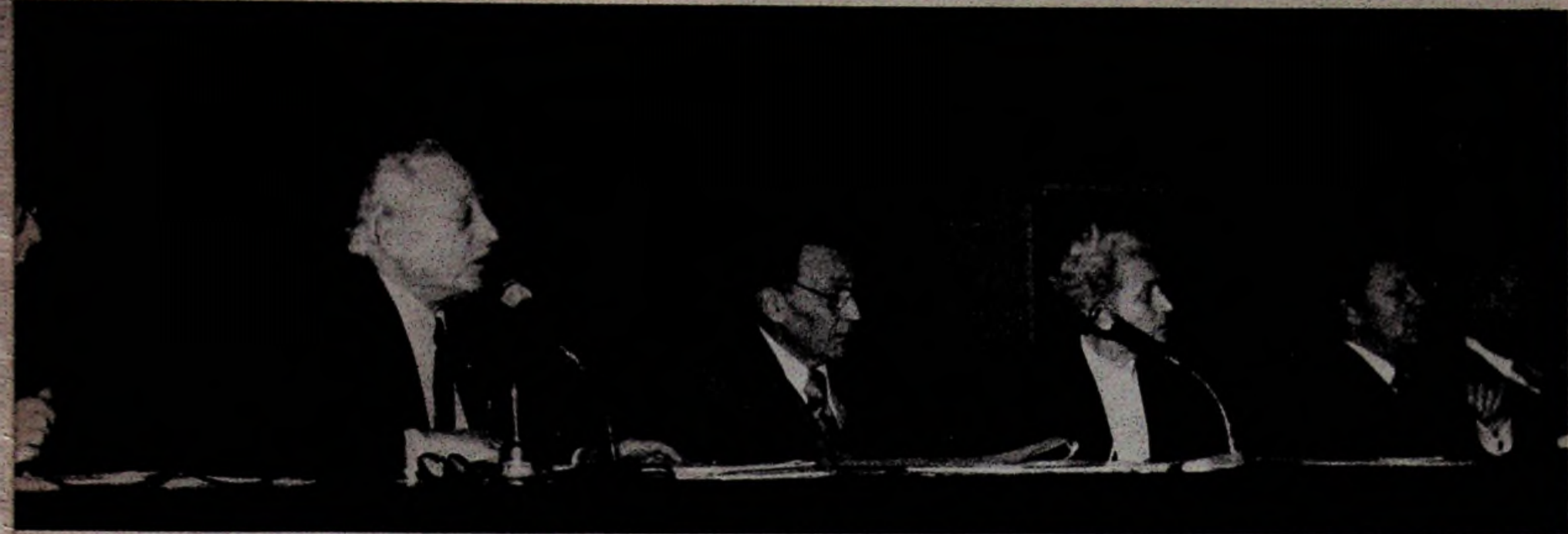
Des travaux très importants ont été effectués au cours de ces réunions de Toucy. Ils vous seront exposés par les Présidents des Commissions respectives.

Nous avons eu à déplorer l'absence de M. André Deltour, notre Trésorier National, convalescent après une grave opération chirurgicale. Il est avec nous aujourd'hui et va tout à fait bien. Des vœux chaleureux ont été formés pour sa complète guérison, ainsi que pour celle de M. Paul Pin, Secrétaire Général, souffrant, qui n'avait pu assister à la réunion.

Le Président Ameller nous a parlé longuement du Foyer de la Danse en voie d'équipement, achevé maintenant. Ce Foyer est destiné à ouvrir Toucy à de nou-



M. André Ameller accueille M. Eveno, Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse (à droite). A gauche, M. André Petit, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie



Le Président Ameller, entouré du Conseil d'Administration déclare ouverte la 79^e Assemblée Générale

veaux stages que nous ne pouvions jusqu'à présent organiser, faute d'un local approprié.

Il a aussi informé les Membres du Conseil de l'achat imminent d'un cargo-bus de marque Peugeot, pour faciliter le transport des participants aux stages, de la gare de La Roche Migennes au Centre.

Cet achat nous est facilité grâce à une subvention extraordinaire à venir du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il a également signalé que le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs nous allouerait une subvention pour l'équipement du Foyer de la Danse.

M. Ameller a aussi présenté au Conseil notre 49^e Fédération : celle de la Guadeloupe, dont le Président est M. Norbert Mado. Cette Fédération est accueillie avec chaleur au sein de la Confédération Musicale de France.

Il fut ensuite question du fichier des Sociétés et longuement du journal. Ces deux questions avaient été débattues en détail le matin à la Commission de l'Administration Générale et à la Commission du Journal.

Le Conseil a fixé sa prochaine réunion au samedi 19 janvier 1980, au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

Au cours de cette réunion du 19 janvier, le Président a fait part au Conseil de la démission que lui a adressée M. Paul Pin, Secrétaire Général, à effet du 1^{er} janvier 1980, pour des raisons de santé.

M. Léon Rose, résidant de façon permanente à Hyères dans le Var, et ne pouvant assurer l'intérim du Secrétariat Général, le Conseil m'a confié cette mission. Je l'en remercie bien vivement.

Notre Trésorier était absent à cette réunion du 19 janvier, empêché par des intempéries inattendues survenues en Gascogne. C'est M. Maurice Adam, Trésorier Adjoint, qui le représentait, et le Conseil décide qu'une réunion de la Commission des Finances se tiendra exceptionnellement le mercredi 5 mars à 14 heures 30 au siège de la C.M.F.

Il décide également qu'une réunion aura lieu le jeudi 6 mars 1980 à 14 heures 30, pour faire le point sur les derniers détails de notre Assemblée Générale.

Au cours de la séance du Conseil du 19 janvier, diverses questions ont été mises à l'étude, dont le prix de la cotisation confédérale et de l'abonnement au journal pour 1981.

Une partie très importante de la séance a été réservée à la notation des épreuves d'Education Musicale des Examens Fédéraux.

Il a été aussi demandé à tous de veiller à ce que les épreuves imposées par la Confédération Musicale de France soient effectivement données aux candidats.

Il a été décidé que les Commissions, comme en 1979, se réunissent à Toucy ainsi que le Conseil d'Administration. La date retenue est le 4 novembre 1980.

Hier, 6 mars, s'est réuni au siège de la Confédération Musicale de France, le Conseil d'Ad-

ministration précédant l'ouverture de la 79^e Assemblée Générale.

Les décisions administratives importantes ont été rappelées concernant les cotisations pour 1981, le prix de l'abonnement au journal et le prix du livret d'identité.

En ce qui concerne le livret d'identité, si une Société a plusieurs sections dont chacune peut être appelée à se présenter dans un concours, il faut autant de livrets d'identité que de sections. Cependant, la Société ne compte que pour une dans le calcul de la cotisation.

Des progrès ont été enregistrés dans le paiement des cotisations pour 1979.

Pour 1980, à ce jour, toutes les Fédérations n'ont pas réglé leurs cotisations et nous espérons que cela va être fait par les Délégués, à l'occasion de leur venue à l'Assemblée.

Nous n'avons pas, cette année, menacé de l'application de l'article 10 du règlement Intérieur. Nous comptons donc sur vous pour que cette partie essentielle des ressources de la Confédération lui soit assurée.



Les représentants de l'Union Grand-Duc Adolphe (Luxembourg)

Démarches du Président

Notre Président a accompli au cours de l'année 1979, des démarches importantes auprès de nos Ministères de tutelle, auprès de personnalités d'Associations pour obtenir en faveur de la Confédération Musicale de France, une aide précieuse sur le plan culturel et financier.

Il a rencontré nos deux Ministres : M. Jean-Philippe Lecat pour la Culture et la Communication, M. Jean-Pierre Soisson pour la Jeunesse et les Sports, Mme Du Saillant, Conseiller Technique auprès de M. Jean-Philippe Lecat, M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse.

Il a effectué de nombreux voyages dans nos Fédérations, lors de Congrès et de Concours. Il est allé à l'étranger où il a noué des relations amicales.

Nous avons aujourd'hui la grande joie d'accueillir son Excellence, l'Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg, le Président et le Secrétaire Général de

l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg, et ce soir, nous applaudirons, sous la présidence effective de son Excellence, M. André Philippe, un magnifique concert qui sera donné dans le cadre des accords culturels Franco-Luxembourgeois, par l'Harmonie de Dudelange, classée en Division Nationale.

Lors de voyages lointains que M. Ameller a effectués comme Membre individuel du Comité International de la Musique (UNESCO), il a procédé à des enquêtes sur la composition des Sociétés de Musique, l'importance de leurs prestations, les œuvres le plus communément jouées, la composition des formations, etc.

Il fait connaître notre Association et ce rayonnement est important pour la grande famille des Musiciens Populaires.

Le Président effectue aussi des démarches pour obtenir un crédit F.I.C., afin d'équiper le plus grand nombre possible de formations « juniors » régionales en gros instruments de musique.

Durant cette année 1979, il s'est avéré difficile d'obtenir ces crédits, mais notre demande est en

cours d'examen et aura une heureuse issue, nous l'espérons, en 1980.

Le Président Ameller est aussi celui qui organise le Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France, effectue toutes les démarches au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il écrit des déclarations, prépare les salles, s'enquiert d'avoir des accompagnateurs de valeur pour participer aux différentes épreuves. Avec sa grande compétence, il donne à ce Concours un niveau plus élevé chaque année.

Nous voudrions rappeler que le 15 mars 1979, dans cette maison de la S.A.C.E.M. où nous sommes réunis aujourd'hui, le Président Ameller a été décoré par le Maître Georges Auric, de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. Nous avons tous senti avec fierté et émotion, cette haute distinction décernée à notre Président.

C'est durant cette année 1979 que le Président Ameller a rencontré M. de Rincqseng, Président Directeur Général de la Com-

● Suite page 6

Appel des délégués

Etaient présentes ou représentées les fédérations suivantes :

AISNE : MM. Roger THIRAUT et André DAVID.

ALPES-MARITIMES : M. Jean MATHON.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : M. Félix SAPPEL.

CHORALES D'ALSACE : MM. Joseph MULLER et Pierre MOSER.

MUSIQUE D'ALSACE : M. Eugène SCHUTTER.

ANIQU - LOIRE-ATLANTIQUE : MM. René BOIVIN et Henri FORGET.

ARDENNES : M. Jean PIHET.

AUBE et HAUTE-MARNE : MM. Maurice FAILLENOT et Denis BORNOT.

AUVERGNE : M. Ernest FILLATRAUD.

BOUCHES-DU-RHONE : M. Joseph CHAPPE et M. COURTIAL.

BRETAGNE : MM. Georges GALINIER, BEZIE, Mme CARADO.

REGION DE BRIOUDE : M. Robert ESTIC, excusé, représenté par M. André AMELLER.

CENTRE : MM. André RELIN, Jean JULIEN, Jean FONTA, Philippe MURAT.

CHAMPAGNE et MEUSE : MM. Claude TANGUY et Gabriel GILLAIN.

CHARENTE : M. Henri MAZEAU.

COTE-D'OR : MM. André AMELLER, René WIDIEZ, Pierre ROCHE, Michel PANSIOT.

DAUPHINOISE : M. Louis LEVRANGI.

FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE DE BELFORT : M. Daniel ZEMP.

GERS : M. André DELTOUR.

HAUTE-GARONNE : M. EYCHELLE.

HAUTES-PYRENEES : MM. Louis GACHASSIN et CAZALA.

HAUTE-VIENNE : MM. Jacques de CHALAIN et Marcel DELASSIS.

ILE-DE-FRANCE : MM. Guy MEISSONIER, Gilbert LOUET, Jean MASSUCHETTI.

INDRE : M. Jean H. GAULTIER.

INDRE-ET-LOIRE : MM. Jean FROIDEFOND, Marceau BOUTET, Michel DELGIUDICE, Henry GAUME.

LOIRE et HAUTE-LOIRE : M. Eugène SABY.

MIDI : MM. André SARZI, René PORTES, Lucien MIECHAMP.

MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Raymond LAFOND, Marcel SCHNEIDER.

NORD et PAS-DE-CALAIS : MM. Emile WATTEAU, Jean-Marie VANHOUSE, Florent LEMIRE, Robert LESTAVEL.

NORMANDIE : MM. André PETIT et OUVRIER.

ORLEANNAIS - BERRY : MM. René CIMETIERRE, Henry PETIT.

OUEST : MM. Robert DHUMEAU, LABBE, SAUZEDE, ALLARD, REVOLTE, JULLIEN.

PICARDIE : MM. Charles JAY, Michel BRISSE, POURCHELLE.

SAONE-ET-LOIRE : MM. Georges SAVEY, DECHAVANNE.

SARTHE et MAYENNE : M. Daniel HUREAU.

SEINE-ET-MARNE : M. NEURANTER.

SUD-EST : MM. Maurice ADAM, André VETTARD, Marius BUTTARD, Alex NICQUE.

SUD-OUEST : MM. Henri CIRAN, Lucien ELIE.

VAR : MM. Henri SICARD, Henri MARZO, Edmond AIGUIER, GUDET.

VAUCLUSE : MM. André TRINQUIER, Grégoire METAXIAN.

VOSGES : MM. Jean PETIT, Daniel CHOPINEZ.

YONNE : MM. DRUGE, BRUN.

GUADELOUPE : M. Norbert MADO.

ACCORDEONISTES DU HAUT-RHIN : M. Francis BUCHER.

Etaient absentes et non représentées les fédérations ci-après : MANDOLINES D'ALSACE, CORSE, OISE, TARN, TARN-ET-GARONNE.

M. Albert Ehrmann, Président d'Honneur de la C.M.F. et Président de la C.I.S.P.M., a pris part à tous les travaux.

M. Jules SEMLER-COLLERY, Président d'Honneur de la C.M.F. est venu quelques instants le vendredi, en fin d'après-midi.

M. Gabriel ROLANDO, Vice-Président Honoraire de la C.M.F., a assisté à l'intégralité des travaux.

MM. Albert ATTYASSE et Armand FROMENTAL, Vice-Présidents honoraires de la C.M.F., étaient absents et excusés.



Une vue de la salle pendant l'audition du Quintette de Cuivres J.-B. Arban. Au premier rang, on reconnaît, de gauche à droite : M. Albert Ehrmann, M. Eveno, Mme Isabelle du Saillant, M. Jacques Charpentier, Mme Ameller, Mme Burelli et le Président Ameller.

Rapport moral

● Suite de la page 5

pagne l'Europe, pour que soient facilités les règlements des sinistres de nos Sociétés. Je reviendrai sur ces questions d'assurances au cours de cet exposé.

Le Président Ameller a effectué des visites au Centre de Toucy pour surveiller les travaux d'aménagement du Foyer de la Danse.

Le Président est à Paris, au siège, chaque fin de semaine, en général dès le vendredi, le lundi et parfois le mardi. Il s'y tient au courant de toutes les questions administratives, financières, de toute la correspondance que nous recevons des Fédérations, des Sociétés. Il répond à tous, ne manque jamais d'adresser des paroles d'encouragement, de sympathie, en un mot d'amitié sincère à tous.

A la Confédération Musicale de France, nous avons eu, à la fin de l'année, la visite de M. Norbert Mado, Président de notre Fédération de la Guadeloupe, accompagné du Maire et Conseiller Général de Baie Mahault, et de deux autres amis, également de la Guadeloupe.

Le Président Ameller a improvisé pour eux une petite réception familiale et leur a remis une médaille d'argent de la Confédération, car leur enthousiasme pour notre action confédérale est digne d'être retenu.

Je remercie donc aussi — je le ferai encore à la fin de mon exposé — M. Ameller pour l'ambiance extraordinaire qu'il a su créer à la C.M.F.

Rapidement, je vais dire un mot concernant l'incorporation des jeunes dans les Musiques Militaires.

Nous avons à plusieurs reprises, donné des directives dans le journal de la Confédération. Nous demandons à tous de bien vouloir s'y reporter.

M. Savey, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Saône-et-Loire, a quant à lui, fait une étude concernant le brevet d'aptitudes musicales militaires que nous avons publié, ainsi que le modèle de la fiche d'incorporation, dans le journal de février 1980.

Je vais parler du fichier brièvement. Trop de Fédérations n'ont pas encore établi le fichier national. Je sais cependant que nombreux sont ceux qui nous l'ont enfin adressé depuis le début de février. M. le Président de la Commission d'Administration Générale vous entretiendra plus en détail de l'importance que revêt ce fichier pour les relations de la Confédération Musicale de France.

Jusqu'à la fin de cette année 1979, le journal de la C.M.F. était imprimé à Dieppe, à l'Imprimerie de la Vigie.

Devant le nombre croissant de difficultés dans la parution de notre mensuel, soit à cause de grèves du secteur postal ou du secteur de la S.N.C.F., le Président avait fait à la réunion du Conseil d'Administration du 27 octobre 1979 à Toucy, des démarches qu'il avait effectuées pour que notre journal soit maintenant imprimé à Paris, à l'Imprimerie des Marchés de France, très peu éloignée du siège de la Confédération.

Les Membres du Conseil d'Administration ont approuvé le projet présenté par notre Président et vous savez que depuis le mois de janvier 1980, votre journal est conçu sous une forme nouvelle, qu'on peut y lire des articles tels que des études des instruments de l'Harmonie et nous avons eu à la Confédération des échos très favorables de cette nouvelle conception de notre publication. Le Président de la Commission du Journal vous l'exposera avec beaucoup plus de détails.

ASSURANCES

Je voudrais vous indiquer quel a été le bilan des assurances pour 1979.

Accidents matériels : il y a eu 100 dossiers. 73 ont été réglés. 27 sont encore en cours de règlement.

Il n'en va pas de même pour les accidents corporels toujours plus longs et pour lesquels il manque souvent les pièces indispensables.

Nous avons ouvert 43 dossiers. 5 ont été réglés. 38 sont en cours de règlement, ce qui fait un total de 143 dossiers ouverts en 1979 et 78 dossiers réglés.

Les règlements aboutiraient beaucoup plus vite si nous recevions les pièces indispensables réclamées par l'Assurance.

Afin de faciliter les déclarations et éviter des correspondances longues et parfois imprécises, nous avons mis au point un modèle de déclaration que nous trouverez dans vos dossiers respectifs.

Nous espérons que ce sera une aide certaine pour tous et pour le Bureau Administratif.

M. Henri De Roince, Directeur à la Compagnie l'Europe, sera ici cet après-midi. Il vous parlera de notre contrat et répondra avec plaisir aux questions que vous voudrez bien lui poser.

De nombreuses Fédérations ont organisé des Concours et presque toutes des Congrès et Festivals.

Pour 1980, une centaine de manifestations sont déjà programmées, dont le Concours International de la Lyre d'Or de Vichy auquel participera cette année l'Harmonie Municipale du Havre de notre Fédération de Normandie, dirigée par M. Claude Ducugis.

Nous souhaitons vivement qu'elle remporte la Lyre d'Or.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Le Concours d'Excellence a eu en 1979 un niveau bien meilleur que celui de 1978.

Les résultats en ont été publiés dans le journal du mois de juillet.

Il aura lieu cette année, après demain dimanche 9 mars, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Le Président André Ameller proclamera les résultats vers 12 heures à l'issue des épreuves. Des professeurs éminents font partie du Jury.

RECOMPENSES

Nous avons cette année distribué des récompenses au sein des Fédérations :

- 1 290 Médailles de Bronze ;
- 1 211 Médailles d'Argent ;
- 867 Médailles d'Or ;
- 74 Médailles Chef Bronze ;
- 107 Médailles Chef Argent ;
- 81 Médailles Chef Or ;
- 334 Vétérans ;
- 407 Vétérans avec Etoile ;
- 270 Vétérans avec Palmes ;
- 32 Plaquettes du Cinquantenaire ;
- 43 Plaquettes du Centenaire ;
- 8 Médailles Gouvernementales.

Nous avons appris qu'une hausse considérable sur le prix des médailles va être appliquée et nous ne saurions trop recommander aux Fédérations d'effectuer des commandes globales le plus rapidement possible, pour ne pas subir les hausses futures qui seront très importantes.

Nous sommes réunis aujourd'hui à la S.A.C.E.M. dans un très beau cadre, et tout a été mis à notre disposition avec la plus grande gentillesse.

Le Président Ameller a fait de nombreuses visites à la SACEM, afin d'améliorer nos relations et d'obtenir des bourses pour nos stagiaires, auprès de M. Patrick Renault.

Toutes ces démarches ont abouti à la belle réunion d'aujourd'hui et je voudrais dire au Président de la Société des Auteurs, M. Gérard Calvi, à M. Jean-Loup Tournier, son Directeur Général, toute notre gratitude et notre reconnaissance.

Nous associons également à ces remerciements chaleureux, M. Claude A. Leduc, Vice-Président de la S.A.C.E.M., dont l'intérêt pour notre action est bien connu.

EXAMENS FEDERAUX

Nous avons présenté, cette année, 52 795 élèves aux Examens Fédéraux de la Confédération.

Au sujet des Examens Fédéraux, je voudrais demander à tous de bien respecter les épreuves de la Confédération Musicale de France.

Ces épreuves sont élaborées par la Commission Artistique et elles sont rédigées avec beaucoup de soin.

D'autre part, c'est une question d'honnêteté vis-à-vis du Ministère de la Culture et de la Communication qui accorde une subvention pour ces Examens, que de s'en tenir strictement aux textes publiés par la Confédération Musicale de France.

Nous comptons en 1980 sur la vigilance de tous les Présidents de Fédérations pour faire observer le respect des textes d'Examens.

Je voudrais vous parler maintenant de l'organisation de notre Congrès.

La S.A.C.E.M., comme je vous l'ai dit, a mis à notre disposition le bel Auditorium Ravel-Debussy où nous sommes réunis, ainsi que son Hall d'Honneur, le parking, les salons du troisième étage et sa cafeteria.

Le cadre, comme vous le voyez est prestigieux et le personnel de la S.A.C.E.M nous a aidé à réaliser notre Assemblée avec compétence, dévouement et extrême gentillesse.

M. Jean-Philippe Lecat, notre aimable Ministre de la Culture et de la Communication, a espéré jusqu'au dernier moment être des nôtres, mais il en a été empêché par son départ dans les émirats du golfe Persique, où il accompagne M. le Président de la République.

C'est M. Eveno, Directeur de son cabinet, que le Ministre délègue à sa place pour nous apporter un message d'encouragement.

M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, sera parmi nous, ainsi que Mme Isabelle Du Saillant, Conseiller Technique auprès de M. Jean-Philippe Lecat, Mme Blanche Leduc, Présidente de l'I.S.M.E., Mme Simone Du Breuil, Présidente de la FNAPED, M. Claude Leduc, Président du Comité National de la Musique, M. Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité national de la Musique, M. Albert Ehrmann, Président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique.

Nos hôtes, le Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M., Gérard Calvi et M. Jean-Loup Tournier, Directeur Général, M. Léonard et tous ses collaborateurs, et enfin son Excellence, l'Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg, André Philippe, entouré de MM. Diederich et Schumacher, respectivement Président et Secrétaire de l'Union Luxembourgeoise, Grand Duc Adolphe, nous font l'honneur d'être ici.

Ce soir, vous aurez le grand plaisir d'entendre un concert sur lequel je reviendrai plus loin, donné par l'Harmonie de Dudelange (Luxembourg).

Nous aurons à la fin de cette matinée, ce soir vers 17 heures 30 et demain à 12 heures, la grande joie d'applaudir respectivement le Quintette de Cuivres Jean-Baptiste Arban, le Quatuor de Clarinettes de Paris et l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F.

Ce soir, vers 18 heures 15, un apéritif sera offert à diverses personnalités.

Nous dînerons sur place et à 20 heures 30, nous nous rendrons à la Salle des Sports, Arts et Spectacles, de Neully, 167 avenue Charles-de-Gaulle.

C'est à la grande amabilité de M. Achille Perretti, Maire de

Neully et son Conseil Municipal, ainsi que de M. Isaac, Directeur de la Salle, que nous avons le privilège de pouvoir vous offrir ce concert. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour la générosité avec laquelle ils nous ont permis d'organiser cette très belle prestation, dans le cadre des accords culturels Franco-Luxembourgeois.

Le concert sera présidé par son Excellence, M. André Philippe, Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg, et sera interprété, comme je l'ai déjà indiqué, par l'Harmonie de Dudelange, classée en Division Nationale, sous la Direction de son Chef, M. François Tomasini.

Demain auront lieu les élections pour renouveler les Membres sortants du Conseil d'Administration qui sont MM. Deltour, Reijn, Thirault, Villatte et Zemp.

Ensuite, nous procéderons au vote pour le renouvellement des Membres de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage et de la Commission de Vérification des Comptes.

Après la proclamation des résultats du vote, le Conseil d'Administration se réunira pour élire son Bureau et les Membres de ses six Commissions.

Je ne vous rappellerai jamais assez qu'il faut nous aider pour mieux vous servir sans perte de temps. Si vous le voulez, c'est très simple ! Reportez-vous à tous les conseils que nous vous prodignons par la voie du journal et par la voie des circulaires.

Nous ne sommes pas nombreux à travailler pour vous au Bureau Administratif du Siège et nous désirons qu'à chacune de nos réunions vous puissiez nous faire part de votre satisfaction, dont vous aurez été les meilleurs artisans.

Avant de conclure, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements au Personnel Administratif de la C.M.F. placé sous la responsabilité et la haute compétence de Mme Burelli.

Il fournit tout un travail irréprochable et de qualité, mais si au 121, rue La Fayette, l'activité est toujours débordante, l'ambiance est excellente et amicale et nous y sommes tous toujours très bien accueillis.

Je pense que la meilleure façon de leur prouver notre gratitude serait de les aider en leur simplifiant leur tâche. Cela est vraiment possible et indispensable !

La C.M.F. a un rôle prédominant dans l'activité musicale de notre pays. Nous devons tous travailler pour ce rayonnement, particulièrement en recherchant toujours une qualité plus intense, aussi bien dans l'enseignement que nous donnons à nos jeunes, que dans le choix des répertoires de nos auditions. Même nos petites Sociétés doivent penser que la simplicité n'exclut pas la qualité !

Plus nous nous orienterons dans cette voie, plus nos Sociétés seront respectées et plus elles rempliront leur mission sociale et culturelle. -



M. Henri Ciran reçoit des mains de M. Diederich, Président de l'Union Grand-Duc Adolphe la Médaille Spéciale de l'Union Grand-Duc Adolphe

Rapport financier

Puis M. André Deltour, Trésorier National, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Gers commenta la situation financière de la Confédération. Il s'attacha tout particulièrement à bien faire comprendre aux délégués la gestion du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy.

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,
Mes Chers Amis,

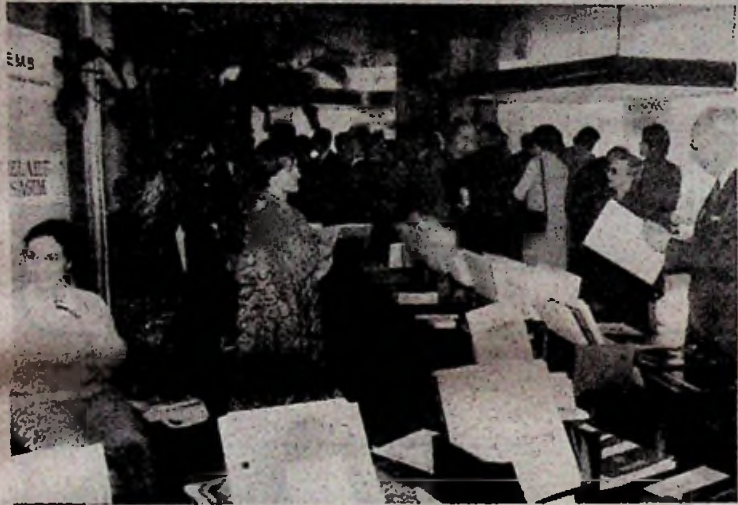
C'est avec beaucoup d'émotion, qu'après mon absence assez longue à la suite de l'opération que j'ai subie, je vous présente aujourd'hui le rapport financier de notre Confédération Musicale de France.

Je tiens à vous remercier tous des vœux chaleureux que vous avez formés pour ma guérison : ils ont été exaucés. Merci à tous !

L'année 1979 est une année très importante pour la Gestion de la Confédération. En effet, nous avons doté notre Centre National de Promotion Musicale

Lors de la dernière réunion de la Commission des Finances, à laquelle je n'avais malheureusement pas pu assister mais que M. Adam, Trésorier-Adjoint à présidée à ma place, M. Miechamp, membre de cette Commission, a fait une excellente proposition que nous avons mise en application, à savoir que l'on vous donnerait un condensé des Comptes de Fonctionnement et de Résultats tels qu'ils nous sont imposés par les Administrations.

Vous avez cet imprimé dans vos dossiers, vous pouvez vous rendre compte que, grâce aux démarches incessantes du Président Ameller, nos subventions ont permis d'avoir une différence à notre profit, qui couvrira au



Le Président Ameller pris sur le vif durant sa visite de l'exposition

Albert Ehrmann de Toucy d'un magnifique Foyer de la Danse où nous pourrions accueillir des Stages qui nous sont demandés avec insistance, tant pour la danse classique que pour les majorettes de nos Sociétés.

Cette réalisation, qui augmente la valeur de notre bien à Toucy, a demandé une prudence financière dont vous ne douterez pas. En effet, une subvention nous a été attribuée, que nous n'avons pas encore reçue, et les entrepreneurs ne peuvent pas éternellement attendre.

Nous avons doté le Centre de matériel, nous avons notre propre linge de maison. Nos employés de collectivité travaillent en permanence au Centre pour s'occuper de laver le linge, de le repasser, de l'entretenir, alors qu'auparavant nous faisons appel à une maison de location.

Grâce aux démarches de notre Président auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, nous avons obtenu une subvention exceptionnelle pour financer l'achat d'un Cargobus de marque Peugeot destiné au transport des participants à nos stages de la gare de La Roche-Migennes au Centre de Toucy.

Cette année, nous avons constaté que les Cotisations Confédérales avaient été relativement bien réglées. Il faut que ce soit la même chose pour 1980, et j'espère qu'au Congrès, beaucoup d'entre vous vont s'acquitter de cette formalité. En effet, comment voulez-vous que la Confédération puisse ordonnancer son budget si elle n'a pas, au début de l'Exercice, la disposition de ce qui est l'une de ses principales ressources !

Nous vous demandons très peu, au regard aux services qui sont rendus.

bilan les provisions relatives aux aménagements dont je vous ai entretenus au début de mon exposé.

Mon ami Relin, Président de la Commission de Toucy, vous dira dans son rapport tout ce que vous devez savoir sur notre Centre, mais personnellement, je vous adjure de faire un effort pour envoyer des stagiaires et permettre à cet Etablissement de Prestige de la Confédération Musicale de France, non pas de faire des bénéfices, mais au moins de couvrir les achats de denrées et matières, les salaires du personnel avec les charges, les indemnités remises aux pro-

fesseurs et les transports de tous ceux qui participent à nos stages.

Je veux vous signaler aussi, et c'est très important, que les Services de la S.N.C.F. nous accordent dorénavant le bénéfice des fichets de réduction de 20 % sur les transports ferroviaires pour nos stagiaires.

Au siège, à Paris, nous avons transformé le courant électrique en 220 volts, ce qui nous a permis d'équiper nos locaux avec du matériel moderne permettant de mieux vous servir.

Nous avons renouvelé les Livrets d'Identité Fédérale, prévu un stock important de médailles avant que l'augmentation soit devenue effective.

Les charges sociales, vous le savez, sont très lourdes et grèvent d'une façon importante le coût du personnel. Il est cependant difficile de réduire ce personnel, principalement au Bureau Administratif de Paris, où il ne compte pas son temps ni sa peine.

Je n'ai pas besoin de vous dire que notre Gestion 1979 a été saine, bien équilibrée, et je veux remercier le Président Ameller, qui supervise chaque semaine les travaux effectués, signe tous les chèques des dépenses, de même que les remises en banque, M. Maurice Adam, notre Trésorier National Adjoint, qui m'a remplacé pendant ma maladie avec compétence et dévouement, et nos deux amis, membres de la Commission des Finances, M. Louis Gachassin et M. Lucien Miechamp.

M. Gachassin a effectué une étude approfondie et remarquable de Gestion Financière que nous avons adaptée à la forme administrative obligatoire que doit revêtir la présentation de nos comptes.

Son travail a été une aide précieuse tant pour moi que pour le personnel de la Confédération qui effectue la présentation des documents.

Quant à M. Miechamp, je vous l'ai signalé au début de mon rapport, il nous a fourni un modèle de présentation condensée des comptes que vous apprécierez pour sa clarté et sa précision.

Je veux aussi remercier le personnel du Bureau Administratif qui m'a aidé dans les travaux matériels avec beaucoup de gentillesse et de dévouement.

Monsieur le Président, mes Chers Collègues, mes Chers Amis, nous souhaitons vous apporter plus encore de satisfactions en 1980, et je vous présente à tous mes plus vifs remerciements et toute ma gratitude pour l'aide morale et la confiance que vous m'avez témoignées.

Rapport de la commission de vérification des comptes

M. Eugène Saby, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de Loire et Haute-Loire présente ensuite le Rapport de la Commis-

sion de Vérification des Comptes et c'est à l'unanimité que les délégués présents donnèrent quitus de la gestion financière au Trésorier de la Confé-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de l'Assemblée Générale des 9 et 10 mars 1979, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'année 1979, pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

Notre Commission s'est livrée à un travail de vérifications extrêmement rigoureux, la comptabilité et les documents comptables ayant été mis à notre entière disposition.

Les modifications intervenues au plan comptable lors du précédent exercice, ont été encore améliorées et nous devons féliciter M. Deltour, Trésorier de la Con-

fédération, pour ses initiatives propres à présenter des comptes extrêmement clairs et qui font une compatibilité détaillée correspondant parfaitement bien au volume des écritures.

Nos compliments iront également à Mme Burelli dont la compétence est indéniable et nous devons souligner tout le soin qu'elle apporte à la tenue des livres comptables, avec le concours de ses collaboratrices.

A travers ces compliments, nous comprenons que nous n'avons aucune critique à émettre et que nous ne pouvons que vous rassurer sur la gestion financière de votre Confédération.

Toutefois, vous nous permettez de retenir votre attention sur les résultats d'exploitation du



Une ambiance détendue a régné durant les travaux... De gauche à droite, Mme du Breuil, Présidente de la FNAPEC, Vice-Présidente du Comité National de la Musique ; M. Claude A. Leduc, Président du Comité National de la Musique, Président de la Chambre Syndicale des Editeurs de Musique, Vice-Président de la SACEM ; M. Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité National de la Musique ; M. Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la Sacem ; Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'ISME, Vice-Présidente du Comité National de la Musique

Rapport de la commission du Journal

Ce fut ensuite autour de M. Ciran, Président de la Commission du Journal, Vice-Président de la Confédération et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest de donner des informations précises aux délégués sur le journal de la C.M.F. Il expliqua pourquoi le journal n'est plus imprimé à Dieppe et pourquoi il avait été rénové, tant dans sa forme que dans son contenu. Cette nouvelle présentation a fait l'unanimité des délégués présents, et tous ont adressé des félicitations chaleureuses pour le journal « nouveau-style » de la C.M.F.

En 1979, notre Journal a été souvent perturbé par des grèves inopinées de la S.N.C.F. et de l'Administration des Postes et Télécommunications.

En effet, il était imprimé à Dieppe. Il en résultait des retards importants dans sa transmission et un préjudice pour certains de nos lecteurs.

Le Conseil d'Administration réuni le 27 octobre 1979 à Toucy, a décidé, à la suite d'une étude présentée par le Président Ameller, de faire imprimer notre Journal de la C.M.F. par l'imprimerie des Marchés de France, 44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris.

Depuis janvier 1980, le Journal est édité aux Marchés de France à la grande satisfaction de tous ! Meilleur papier, meilleure impression, présentation nouvelle plus attrayante, articles nouveaux, éditorial du Président, articles écrits par de grands spécialistes et concernant les principaux instruments de l'Harmonie, articles généraux de haute portée et enfin, dans les pages réservées aux Sociétés, les articles insérés sont bien faits, sérieux dans leur contenu.

Les petites annonces sont mises bien en évidence, les manifestations aussi.

Nous publions, avec l'accord des Editions Van de Velde, l'Histoire de la Musique en bandes dessinées.

Enfin, nous cherchons à ce que ce Journal, « votre Journal », vous plaise, plaise à de nombreux lecteurs individuels et que l'on attende avec impatience les numéros à venir.

Nous avons fait le nécessaire pour que le numéro de mars soit dans votre dossier de Congrès et vous pourrez constater que tous les efforts que j'ai brièvement évoqués sont concrétisés et nous recevons journellement des critiques extrêmement favorables des lecteurs.

Malheureusement et cela est indépendant de notre volonté, les grèves dans les secteurs de tris postaux gênent gravement la distribution de notre publication.

Nous ferons toujours mieux pour que la Confédération Musicale de France connaisse une diffusion de notre Journal, digne de son grand renom.

Centre de Toucy. Le déficit enregistré s'il devait se renouveler, risquerait de mettre en péril votre trésorerie et il convient dès à présent de prendre des mesures que nous qualifions d'indispensables.

Le Centre de Toucy, lui-même, n'est pas mis en cause, de même que le personnel qui a pour mission de le gérer. Les causes profondes sont dues à l'insuffisance d'occupation et il serait souhaitable que l'ensemble des Fédérations s'attache à organiser des stages plus nombreux.

Peut-être serait-il bon par ailleurs de rechercher d'éventuels occupants, même si ceux-ci n'appartenaient pas au monde de la musique.

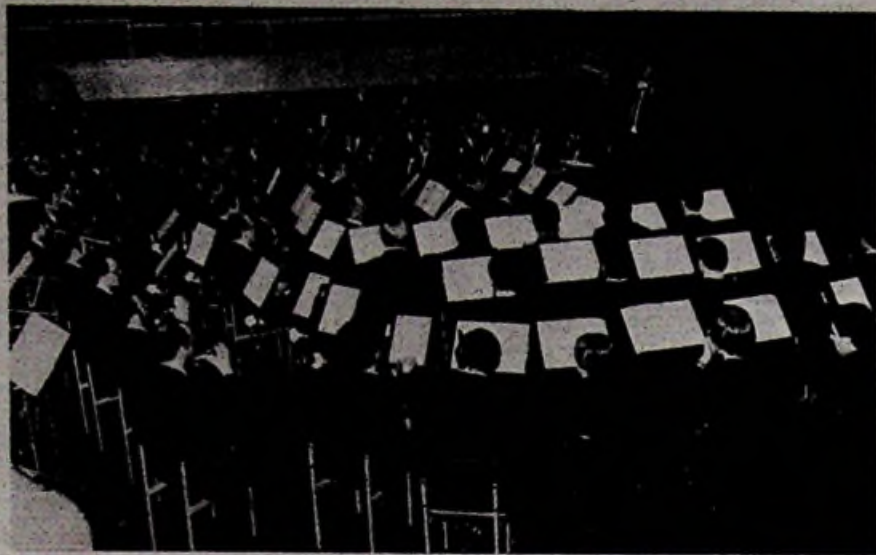
La survie du Centre de Toucy dépend donc de nouvelles ressources et il conviendrait par ailleurs que la Commission des Finances se penche plus particulièrement sur cet important problème en établissant un budget prévisionnel très rigoureux.

En terminant, nous voulons ajouter que ce rapport devrait être présenté par M. Attyasse, lequel en raison de son état de santé n'a pu venir parmi nous aujourd'hui.

Bien qu'ayant subi une grave opération en novembre dernier, M. Attyasse a participé aux travaux de la Commission des Comptes. Il mérite d'être félicité et nous regrettons son absence, d'autant qu'aujourd'hui marque son 80^e anniversaire !

● Suite page 9

Les ensembles qui se sont produits au Congrès



L'Harmonie de Dudelange pendant le concert



Le Quatuor de Clarinettes de Paris



Le Quintette de Cuivres I.-B. Arban



L'Orchestre à Plectres de la S.N.C.F.

● L'Harmonie de Dudelange (Grand Duché du Luxembourg). — Certes, une belle formation homogène, dont nous avons apprécié surtout les cuivres clairs, les basses en général et la percussion. Lourd programme, peut-être un peu long, surtout que la seconde partie était loin de valoir la première !

Brillante est l'Ouverture de Chostakovitch et dans les Scènes du Louvre, l'excellent musicien Dello Joio a démontré ses grandes qualités d'orchestrateur ; fouillée cette Musique est moins descriptive que sensible et fut très appréciée par le nombreux auditoire de qualité. Othello, Portrait Symphonique de Reed, est bien équilibré et les accents dramatiques sont mis en valeur par une orchestration rutilante ou sombre à souhait. Le Concertino de Williams n'apportait pas grand chose à cette première partie : à noter : les bons éléments de ce pupitre de percussions, riche et de qualité. La seconde partie, musique souvent pauvre et même affligeante, sans accents, fut désespérément et trop souvent dans une même tonalité. Non, je pense que l'auditoire méritait mieux, d'autant que ces œuvres ont besoin de solistes brillants. Ceux-ci, en général, furent de qualité : flûte, hautbois, clarinette, cor anglais, trompette, trombone et bien sûr, les percussionnistes. Un seul point noir, le saxophoniste au style bien terre et incertain.

Pourquoi ne pas avoir inscrit au programme une œuvre d'un Compositeur français et luxembourgeois ?

Le Chef, François Tommasini, est un très bon musicien, aux gestes précis et qui a su

donner le relief nécessaire aux œuvres les plus délicates et difficiles, mais nous souhaiterions qu'il ne cède pas à la facilité d'œuvres indignes d'une aussi belle formation.

Un Auditeur.

● Le Quatuor de Clarinettes de Paris. — Habiles ces quatre remarquables clarinettes qui nous ont régales d'un beau Concert. Appartenant à la célèbre Phalange « La Musique des Gardiens de la Paix de Paris », ils savent trouver, malgré leurs nombreuses occupations, l'occasion de travailler un répertoire baroque intéressant, d'autant que des œuvres contemporaines de qualité figuraient à ce beau programme.

Jeff Maes, dont les « Quatre contrastes » mettent en valeur la petite clarinette La, Si b et la clarinette basse, la « Petite suite » de Klaus Jungk pièce inspirée du jazz, l'est bien faiblement il faut le reconnaître, mais apporte un jeu de sonorité particulière et agréable, enfin la « Suite » de Haendel, avec le cor de basset, est belle et a été pour tous une découverte.

Merci à ces artistes qui ont pris sur leur temps pour être agréables à tous et ils y ont réussi !

Un auditeur.

● L'Orchestre à Plectres de la SNCF. — Il était logique que lors de ce Congrès de la Confédération Musicale de France, un Ensemble d'Amateurs s'y fasse entendre.

Avec l'Orchestre à Plectres de la SNCF, tous furent comblés : un programme agréable

Le courrier des lecteurs

apportait une détente à tous après ces journées sérieuses et chargées. Pour ma part, j'ai apprécié particulièrement le « Moment Musical » de Schubert et « Le Manège » de Paul Bonneau, parfaitement adaptés aux Plectres, le « Pizzicato » de Délibes. Les œuvres de Dagosto et Duclos, inscrites au programme ont plu à tous. Bonne idée que ces vents discrets qui soutiennent l'Ensemble et bravo ! pour ces basses précises et toujours justes, très applaudies par tous. Le Président, comme pour tous les Ensembles en général, avait tenu à exprimer sa gratitude en son nom et au nom de toutes nos Fédérations.

Un auditeur.

● Le Quintette de Cuivres Jean-Baptiste Arban. — Cinq jeunes ayant la foi et qui l'ont prouvé dans leurs interprétations variées et combien plaisantes.

Musiciens de qualité, issus de formations musicales amateurs, appartenant à des Fédérations diverses et qui se sont retrouvés, lors de leurs études, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, où tous obtinrent la récompense suprême.

Que ce soit dans les œuvres de Tylman Susato ou de

Morlay Calvert, la justesse et la précision étaient de rigueur ; la Fugue en Fa mineur de Jean-Sébastien Bach, très sobrement traitée par l'arrangeur et qui sonne parfaitement, fut particulièrement appréciée.

« Le Carnaval de Venise », pochade admirablement traitée, qui mit en valeur chacun des artistes dont la virtuosité a été appréciée, surtout celle d'un tubiste éblouissant ! « Arlequinade » d'André Ameller est composée de petites pièces bien traitées, de styles différents et qui ont plu à tous.

Les artistes furent vivement applaudis par un auditoire connaisseur et ravi.

Un auditeur.

● Sur la dictée musicale. — Il arrive, de temps à autre, que soit mise en cause l'utilité de la dictée musicale. C'est revenir là, à une vieille querelle qui, de nos jours, n'a plus aucune raison d'être.

La pratique de la musique passe obligatoirement par l'étude des sons. Ignorer ceux-ci en faisant simplement de la lecture parlée c'est courir le risque de rendre infirme, au départ, de jeunes musiciens en les faisant passer à côté de ce que la musique a de plus précieux. Car, comme l'a dit si justement Ernest Ansermet : « La musique est faite de mélodies et d'Harmonies ordonnées par le Rythme dans un certain tempo que les musiciens mettent en lumière avec des sons. »

C'est pourquoi il est nécessaire d'éduquer, dès le début des études, l'oreille des futurs musiciens pour qu'ils puissent,

au moins, appréhender les mélodies qu'ils auront, plus tard, à exécuter sur leur instrument.

Mais, pour qu'ils puissent faire de la dictée faut-il encore les y préparer, la dictée écrite doit être l'aboutissement d'une éducation préalable que l'on peut diviser, grosso modo, en 3 parties.

1) La reconnaissance, par l'oreille, des sons bas et hauts, du conjoint (la gamme) du disjoint (l'accord parfait).

2) L'éducation de l'intonation par le solfège chanté qui peut être basé sur l'apprentissage de petits chants ou comptines.

3) Une certaine connaissance et une certaine pratique du graphisme.

Ce n'est qu'après un certain acquis de ces trois éléments, qui doivent être étudiés à chaque cours, que l'on pourra aborder la dictée écrite.

Il est absolument nécessaire, que, dès le début des études de solfège, les élèves prennent conscience que les signes placés sur la portée ne sont pas simplement des Noms, mais de la musique, c'est pourquoi la dictée, comme le chant sont les éléments les plus enrichissants de l'apprentissage de la musique et rendent vivante l'étude du solfège.

« Aimer, c'est regarder ensemble...
le chemin sera plus facile. »
Saint-Exupéry.

Au cours de la 79^e Assemblée générale de la C.M.F.



M. Ameller fait les honneurs de l'exposition à Mme Isabelle Du Saillant et à M. Jacques Charpentier. Ici, ils s'entrelient avec M. Duclos, des Etablissements Boosey and Hawkes



M. Ameller discutant avec M. Jean Loup Tournier lors du vin d'honneur offert par la Confédération

PUBLICATIONS MUSICALES MARITIMES Boîte Postale 10 - 17320 MARENNES

- « EUROPE RAPSODY » vient de paraître pour Symphonique.
- « ALTERNANCES Américano, Latines » pour Trompette et Trombone Solo.
- « SPECIAL FORUM » avec Clarinette Solo ou Saxo Alto ou Violon.
- « ULTIME PRIERE »... « SAX'S CARILLON »
- « NOS RETROUVAILLES » pour 2 ou ensemble de Clarinettes.
- « JEUX EN COULISSES », Trio de Trombones.
- « CANADA » Fantaisie en 3 parties.
- « FRANCOUSKA » Fantaisie Tzigane.
(pour Harmonies, Fanfares et Symphonies).

Concours de la Lyre d'Or de Vichy

LISTE DES ŒUVRES SELECTIONNEES (Œuvres originales pour orchestre d'harmonie)

Œuvre	Nom du compositeur	Nom et adresse de l'éditeur
CROQUIGNOLES (1 ^{re} suite)	André AMELLER	Editions CHOUDENS 38, rue Jean-Mermoz 75008 PARIS
TRIPTYQUE 51	Roger BOUTRY	Editions Alphonse LEDUC 175, rue Saint-Honoré 75040 PARIS CEDEX 01
MARCHE BURLESQUE	Gérard CALVI	Editions RADIO-FRANCE 116, avenue du Président Kennedy 75016 PARIS
OUVERTURE POUR UN FESTIVAL	Désiré DONDEYNE	Editions MOLENAAR Industrieweg 23 WORMERVEER (Holland) Vente exclusive en France : Editions Robert MARTIN Boîte Postale 502 71009 MACON CEDEX
MINI SYMPHONIE	Serge LANCEN	Editions MOLENAAR Industrieweg 23 WORMERVEER (Holland)
INTERLUDE SYMPHONIQUE SUR UN THEME BRETON	Jules SEMLER-COLLERY	Editions CHAPPELL 4, rue d'Argençon 75008 PARIS

Conformément au règlement, les sociétés participantes doivent choisir, commander et préparer une des six œuvres indiquées ci-dessus.

Elles doivent préparer également deux autres morceaux de leur choix, agréés par la C.I.S.P.M. L'œuvre à exécuter sera désignée par tirage au sort au moment du concours.

Les titres des morceaux choisis devront être indiqués au Comité d'organisation, au plus tard le 15 mai 1980.

Les sociétés devront être en mesure de communiquer au Jury trois conducteurs des œuvres choisies. Ces conducteurs leur seront restitués après le concours.

NOTA. — Elles devront se procurer aussi le morceau d'ensemble indiqué au règlement : CHORAL extrait de la 1^{re} suite de Croquignoles d'André AMELLER (Editions CHOUDENS).



L'Harmonie Municipale du HAVRE, qui représentera la Confédération Musicale de France au Concours de la Lyre d'Or de Vichy

Créée en 1921, l'Harmonie Municipale du Havre — qui prit la suite de l'Harmonie Maritime — eut comme premier chef M. Manière, compositeur renommé.

Elle connut des fortunes diverses et en 1953 se trouvait classée en 1^{re} division, 1^{re} section.

C'est en juin 1966 que Claude Decugis prit la direction de l'Harmonie Municipale. Il entreprit un travail en profondeur en créant l'orchestre Junior, véritable poumon de l'Harmonie. Elle commença son ascension en février 1973 par un concours de reclassement avec un jury composé de MM. Ehrmann, Anne, Pouillot et Petit. Elle est située en division supérieure 1^{re} section.

La machine est lancée : juin 1976, Concours de Doullens, elle accède en Excellence II, juin 1979, Concours d'Orléans, c'est l'Excellence I.

Enfin, les 14 et 15 juin 1980, ce sera le difficile Concours de la Lyre d'Or de Vichy. « Ne vendons pas la peau de l'ours... », mais faisons confiance à Claude Decugis et à ses musiciens, ils sauront faire honneur à la Confédération Musicale de France.

« CROQUIGNOLES »

1^{re} Suite pour Harmonie

André AMELLER

Deux suites ont été composées par André Ameller pour une commande de l'Etat en 1978. Elles ont été écrites à l'intention des Harmonies Juniors, dans un style néo-classique avec, dans l'ensemble, des contrastes autant rythmiques qu'expressifs. Dans cette première Suite qui vient d'être éditée par les Editions Choudens à Paris, une succession de cinq Courtes Pièces : la première « Impromptu » met en valeur les bois et surtout la clarinette, la seconde « Largo » est un choral expressif mettant en valeur les divers groupes de l'harmonie et qui se termine en force ; la « Polka » donnera l'occasion aux xylophonistes de démontrer leur qualité ; en effet, de plus en plus nombreux sont les percussionnistes dans les formations juniors. Ils auront l'occasion de pouvoir s'exprimer dans ces petites pièces : « Tendresse » morceau d'une douceur nostalgique avec des effets d'écho et d'oppositions rythmiques, mais toujours dans l'expression. Enfin, « Joie » est un Scherzo enlevé à 3/8 où les petits cuivres doivent « sonner » aux bois des éléments de virtuosité une Coda brillante. La durée totale de cette 1^{re} Suite est d'environ 11 minutes.

ŒUVRES NOUVELLES

A signaler la parution aux Editions Choudens de la 1^{re} suite « Croquignoles » d'André AMELLER

le Choral extrait de cette suite sera donné comme morceau d'ensemble aux Sociétés participant au Concours International de VICHY LE 15 JUIN.

Toucy

CALENDRIER DES STAGES AU CNPMAE

Du 13 au 20 avril
Perfectionnement en instruments

• Trompette - Cornet - Bugle
Direction M. Roberts

• Trombone
Direction M. Dalloz

• Tuba - Saxhorns (5 élèves minimum)

Direction M. Gilles Lutmann
Solfège - Musique d'ensemble.

Du 1^{er} au 4 mai

Stage d'Harmonie sous la Direction de Désiré Dondeyne.
Indispensable : connaissance des 4 clés vocales (ut 1^{re}, Ut 3^e, Ut 4^e et clé de Fa 4^e).

Apporter, si possible, le Traité d'Harmonie de Théodore Dubois.

Du 10 au 11 mai

Stage de Méthodes Actives (voir encadré ci-dessous).

Du 15 au 18 mai

Stage d'Harmonie et d'analyse musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

15 au 18 mai 1980 (4 jours)

Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

20 au 24 mai 1980 (4 jours)

Stage de Chant Choral sous la Direction de Raphaël Passaquet.

24 au 27 mai 1980 (4 jours)

Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne.

30 juin au 5 juillet 1980 (6 jours)

Stage de Perfectionnement Instrument de l'Yonne.

7 au 12 juillet 1980 (6 jours)

Stage de Chefs de Batteries Fanfares sous la Direction d'André Trémine assisté de Daniel Meret.

13 au 19 juillet 1980 (7 jours)

Stage Harmonie Junior Stadt Haag (Autriche)

20 au 30 juillet 1980 - Toutes les zones

— Direction d'orchestre (limiter le nombre de candidats à 10 maximum)

— Perfectionnement en instruments :

• Flûte

• Hautbois (5 élèves au minimum)

- Clarinette
- Saxophone
- Trompette - Cornet - Bugle
- Cor (5 élèves au minimum)
- Trombone
- Tuba - Saxhorns (5 élèves au minimum)

1^{er} au 7 août 1980 (7 jours)

Stage de Clarinette sous la Direction de Guy Dangain.

10 au 21 août 1980 (12 jours)

Stage de la Fédération du Sud-Est.

24 au 31 août 1980

Stage Départemental de l'Yonne.

Du 1^{er} au 5 septembre 1980

Stage E. Wilhems, J. Chapuis, J. Serry.

6 au 13 septembre (8 jours)

Stage d'Accordéon.

31 octobre au 2 novembre (3 jours)

Stage de Chant Choral.

indispensable : Connaissance des 4 clés vocales (Ut 1^{re}, Ut 3^e, Ut 4^e et Clé de Fa 4^e).

Apporter si possible le Traité d'Harmonie de Théodore Dubois.

Commission Jeunesse

de la Confédération Musicale de France

Le samedi 27 octobre 1979, la Commission Jeunesse composée de MM. ZEMP, ADAM, PETIT, LEFRANGY et JEUDI, s'est réunie à TOUCY.

Afin de favoriser les échanges et d'établir des liens plus continus entre les formations d'orchestres de jeunes et la Confédération Musicale de France, la Commission Jeunesse souhaite que les responsables de ces formations prennent contact avec Daniel ZEMP, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25000 SOCHAUX, qui centralisera et diffusera les diverses informations qui lui seront communiquées.

Nous souhaitons en particulier connaître vos activités musicales et votre répertoire.

Un exemple à suivre...

Il y a quelques jours, la Fédération des sociétés musicales du Midi avait convié la presse à une réception organisée dans les salons de l'hôtel Impérial. Une rencontre qui a permis de faire le point des activités de la Fédération, te ce en présence de MM. Portes, secrétaire général ; Galy, vice-président de la zone B, Miecham, trésorier général ; Linon, responsable des sociétés musicales de l'Hérault. Avait également répondu à l'invitation, M. Berrut, directeur de l'école de musique.

Premier sujet abordé, le stage de formation pour jeunes musiciens qui s'est déroulé du 24 février au 2 mars et auquel ont participé trois Biterrois. Rappelons pour mémoire que la Confédération musicale de France, reconnue d'utilité publique, actuellement formée de 49 fédérations réparties sur le territoire groupe 6 000 sociétés (harmonies, fanfares, chorales, orchestres, plectres, etc.), soit environ 600 000 musiciens amateurs. Y est bien évidemment affiliée la Fédération des Sociétés Musicales du Midi qui pour sa part regroupe cinq départements, à savoir Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Gard et Lozère.

Cette Confédération musicale de France, a créé à Toucy, pour la formation des cadres indispensables à la vie de ses sociétés, le Centre National de Promotion Musicale « Albert Ehrmann ». De maîtres éminents y prêtent leur concours et des échanges internationaux s'y font chaque année depuis sa création.

Parmi les 32 personnes ayant participé au dernier stage se trouvaient donc trois élèves de l'école

de musique et membres exécutants de la Lyre Biterroise : deux flûtistes, Martin Guillout, 18 ans, et Marc Tolantin, 15 ans, ainsi qu'une clarinettiste, Elisabeth Borras, 18 ans.

Un séjour à les en croire en tous points remarquables malgré un travail intensif — huit heures de musique par jour — ce qui devrait au plan local inciter la Fédération à créer un budget spécial qui permettrait d'envoyer davantage de jeunes à Toucy.

Il est certain que des méthodes d'enseignement différentes, notamment en matière de technique pure et de sonorité, ne peuvent que permettre à des jeunes a priori motivés de faire de rapides progrès.

Notre photo : au premier plan de gauche à droite Elisabeth Borras, Marc Tolantin, et Martine Guillout. Derrière, de gauche à droite, les responsables de la Fédération des sociétés musicales du Midi, MM. Galy, Linon, Portes et Miecham. (Photo Jean-Marie Pérard).

● A partir du 20 mars 1980, le secrétariat du Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann tiendra à la disposition des stagiaires des fichiers de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande au Centre en même temps que l'inscription.

FORMATION MUSICALE ACTIVE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MAI 1980

Stage ouvert à tous (enseignants - élèves préparant un C.A., etc.).

FLUTE A BEC (soprano et alto)
Dimanche toute la journée dès 9 heures.

Tous degrés
M. Pierre Paubon, animateur, professeur aux Conservatoires de Bourg-la-Reine et Clichy.

PERCUSSION

Samedi après-midi 15 heures et dimanche toute la journée.

Degré : Initiation

M. Daniel François, animateur, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Inscriptions reçues dès à présent au Centre de Toucy. Les inscriptions seront closes dès le quorum atteint.

120 F 3 repas et nuits à l'école pour les membres fédérés.

150 F pour les autres.

Si certains désirent prendre le repas du samedi midi, il sera demandé 30 F.

EDITIONS CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz 75008 PARIS — Tél. : 266-62-97 - 266-68-75

EXTRAIT DU CATALOGUE DES ŒUVRES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

A. AMELLER	Croquignoles 1 ^{re} Suite (pour orchestre d'Harmonie et percussion)	523,36 H.T.
	Croquignoles 1 ^{re} Suite - Largo. (pour orchestre d'Harmonie et percussion)	70,09
P. HASQUENOPH	Le papillon qui tapait du pied (pour harmonie) - partition de poche	69,50
M. LANDOWSKI	Le petit poucet (pour harmonie) - partition de poche	62,60
H. SAUGUET	Clochemerle (pour harmonie) - partition d'orchestre	57,50
P. SCIORTINO	Ciels pour d'autres hommes (pour harmonie) - partition d'orchestre	560,75
G. BARBOTEU	Astral (pour quintette de cuivres et métronomes)	95,50
	Caricatures (pour flûte, hautbois clarinette, cor basson)	32,50
	Divertissement (pour tuba basse en Ut et quatuor de cuivres)	50,50
	Prélude et divertissement (pour quintette à vent)	32,50
J.S. BERAU	Sextuor (pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette) - partition de poche	31,50
J. VOIRIN	Noctilue - Batifolage (Deux petites pièces pour flûte, hautbois, clarinette, basson)	52,00

Envoi de notre catalogue sur simple demande

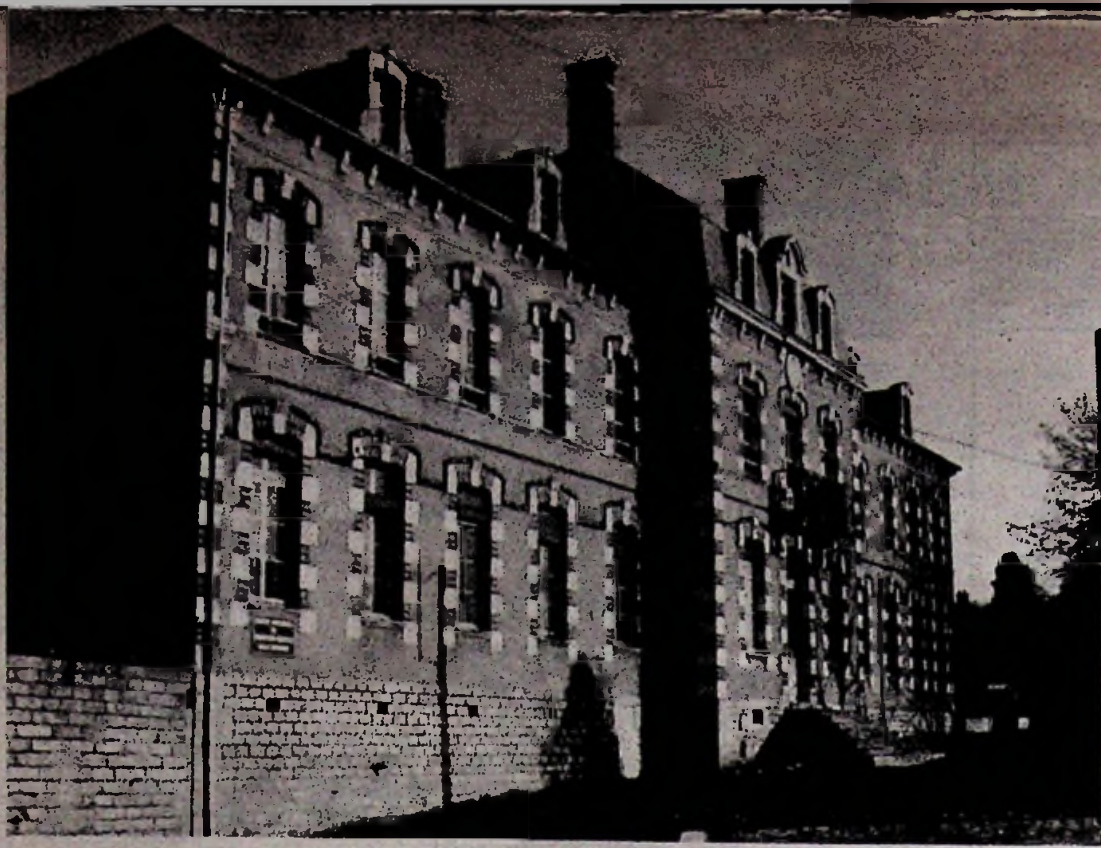


classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74





Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos Sociétés et la chance qui est offerte à chacun de

leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable Temple de la Musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « Maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président

de la Commission de Toucy

Stage du 24 février au 2 mars 1980

(Effectif : 33 stagiaires)

Les élèves venant de la zone C étaient de niveaux différents et l'effectif de 33 élèves a créé quelques difficultés pour la musique d'ensemble. De toute manière, il faut atteindre 45 à 60 stagiaires pour réaliser un très bon stage, et pour les élèves, et pour la marche du centre tout court.

Trois professeurs, M. J.-P. Magnac, pour le saxophone, M. Albert Ehrmann, pour la flûte, et M. Lefevre, pour la clarinette, ont fait travailler intensément ces élèves dans les meilleures conditions possibles.

Le même programme de travail que pour la zone précédente (B) et, en conclusion, un concert qui donna la possibilité de juger du travail des uns et des autres. Avec un en plus cette fois, les professeurs jouant eux-mêmes en solistes ou accompagnant des élèves.

Ce qui donna à tous l'envie et le désir de retravailler ensemble dans un temps futur, souhaité le plus rapproché possible.

La qualité de l'enseignement donnant le goût du travail bien fait, voilà de quoi nous laisser espérer de bons résultats pour l'année 1980.



Stage du 17 au 24 février 1980

(Effectif : 42 stagiaires)

Ce stage de perfectionnement d'instrument, solfège et musique d'ensemble pour les élèves de vacances scolaires de la zone B, s'est déroulé dans les meilleures conditions de travail possible.

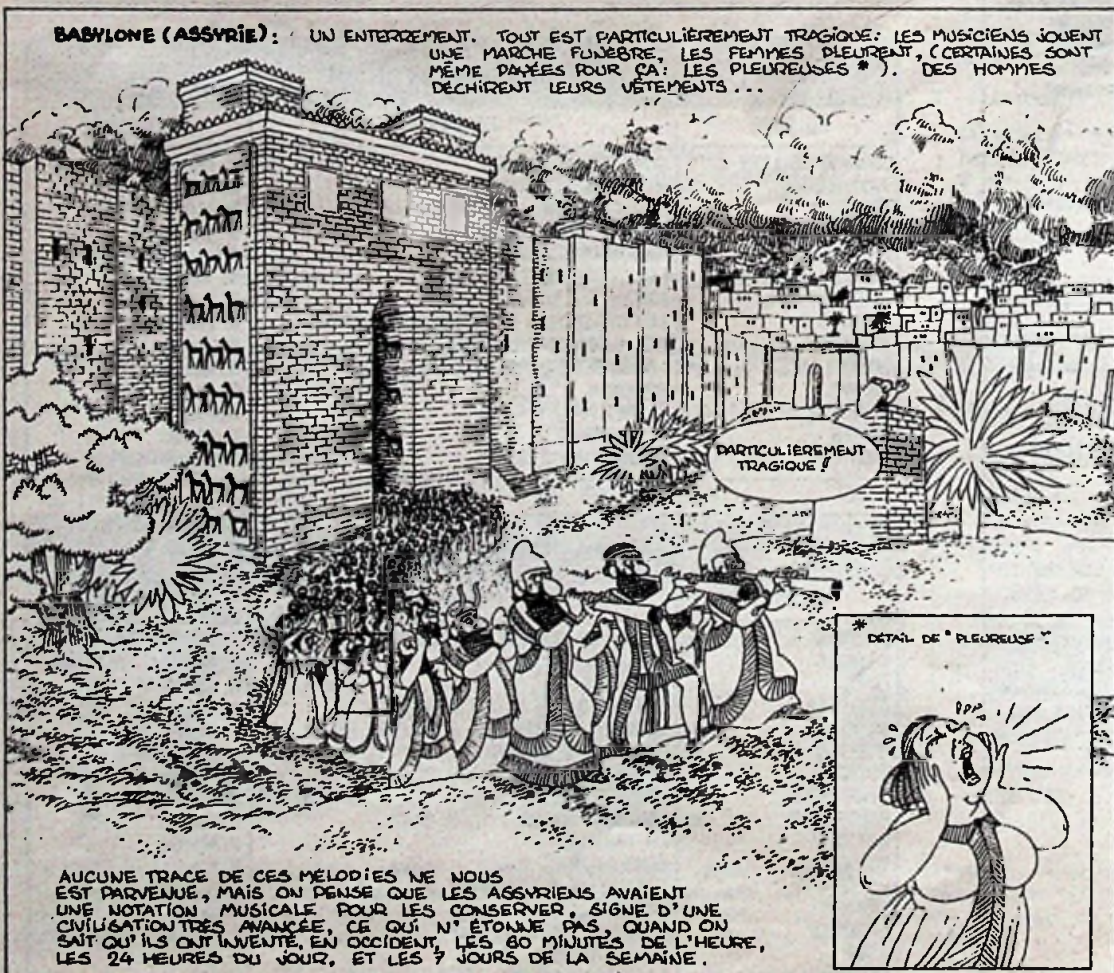
Cinq professeurs ont été nécessaires, la classe de clarinette ayant un effectif de 20 élèves à elle seule : M. Gilbert Flory, de Tours, pour le hautbois, M. Alain Fernandès, de Bar-sur-Aube, et M. Pierre Sachetti, de Troyes, pour la clarinette, M. Hervé Mayery, de Villeurbanne, pour le saxophone, et M. Elie Pelligrino, de Saint-Dizier, pour la flûte.

Comme à l'ordinaire dans ces stages de perfectionnement, la matinée commençait par une heure et demie de solfège. Ensuite du perfectionnement individuel d'instrument. En début d'après-midi continuait le perfectionnement individuel et, après une interruption d'une heure, pour reposer les stagiaires, on pratiquait la musique d'ensemble. Le soir, la répétition d'ensemble instrumental était bien suivie, avec même un grand enthousiasme.

Ceci a permis de mettre au point le programme du concert, juste aboutissement du travail accompli par les maîtres et aussi de l'application apportée par les stagiaires à ce travail intensif d'une semaine.

Chacun s'étant trouvé enchanté du stage, les stagiaires désirent vivement revenir au plus vite. Ce qui est un encouragement certain à nos efforts.

Histoire de la musique en bandes dessinées...⁽⁴⁾



Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75 006 Paris.

guide pratique
du chant choral



GUIDE PRATIQUE
DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNEILOUP
(Président du mouvement
A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages

70 illustrations et
schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F

NOM
PRENOM

VILLE CODE POSTAL

Enfin, la réunion du groupe vocal et de l'ensemble à cordes a donné, avec Claire Chardon à la tête solo, sous la baguette de Messieurs Bricquet et Dinoid, quelques excellentes œuvres de Mozart, Fauré et Verdi, que le public réclama plusieurs fois tant l'interprétation fut de qualité.

C'était un concert de haut niveau. Comme on peut le constater, le lien existe entre les musiciens amateurs et les professionnels dans notre localité. Les uns apportent leur concours et leur amitié, les autres, l'amitié et le savoir.

A Fontenay-sous-Bois, la musique n'a pas de frontière...

A l'issue de ce gala, un vin d'honneur fut offert par la Municipalité.

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son Assemblée Générale

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son Assemblée Générale, dans la salle de l'Union des Sociétés Musicales de la Fuye sous la présidence de M. Jean Froidefond et en présence des membres du Comité Directeur de la Fédération.

Dans son allocution, le Président Froidefond souhaite la bienvenue et se félicite de la présence de nombreux délégués de sociétés. Il présente les excuses des personnalités qui n'avaient pu se libérer pour assister à cette assemblée générale.

Le Lieutenant Bailleul, Chef de la Musique de la 13^e Division Militaire, rappelle aux responsables de sociétés ayant des jeunes gens intéressés pour faire leur service militaire dans la Musique de s'adresser à lui pour les dossiers et les auditions éventuelles. Le Lieutenant Bailleul offre la contribution de sa formation pour assurer la partie musicale de fêtes locales, défilés, concerts, etc.

La Fédération compte cette année 96 sociétés dont 56 fanfares, 33 harmonies, 5 batteries-fanfares, une philharmonie et une société d'accordéons, pour un total de 3 217 musiciens. De plus, 73 sociétés donnent des cours de solfège et d'instruments à 2 287 élèves. 47 sociétés ont présenté en 1979, 627 élèves aux examens fédéraux.

M. Marceau Boutet, Trésorier, fit un état détaillé des comptes de la Fédération. Il rappela que les cotisations doivent être versées dès le 1^{er} octobre et au plus tard le 31 décembre.

M. Lhéritier, au nom de la Commission de Contrôle qui s'était réunie le 20 janvier dernier, félicite M. Boutet pour la bonne tenue de ses comptes, qui furent adoptés à l'unanimité.

M. Bernard Coutoux, Secrétaire aux Examens, remercie M. Herzoq, Directeur du Conservatoire, et M. Carrière, Sous-Directeur, d'avoir bien voulu mettre les locaux du Conservatoire à la disposition de la Fédération pour les examens fédéraux. Sur 627 élèves inscrits présentés par 47 sociétés, 557 diplômes furent distribués avec un pourcentage d'ascendance de : Préparatoire : 48 % ; Élémentaire 1 : 30 % ; Élémentaire 2 : 50 % ; Moyen 1 : 21 % ; Moyen 2 : 26 %.

Sur 34 élèves présentés, 18 ont obtenu le Certificat d'Aptitude Musicale. En pré-supérieur, 3 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 3 médailles de bronze. En division supérieure : 4 premiers prix, un deuxième prix et un troisième prix.

M. Coutoux rappelle que les examens 1980 de la Fédération auront lieu le 26 avril dans les centres de Tours suivants : Mairie de Tours, Caserne des Pompieriers, Caserne Baraguey d'Hilliers, Salle de la Fuye, Conservatoire de Musique ; et le 10 mai au Conservatoire Régional de Musique de Tours.

M. Marceau Boutet, Secrétaire aux Récompenses, donne la liste des diplômes et médailles attribués aux anciens musiciens méritants, cette année : 154.



G. LEBLANC 403, rue des Pyrénées 75020 PARIS (France)

En remplacement de M. Raoul Doussot, excusé, M. Boutet dans son compte rendu indique que sur 96 sociétés, 81 étaient assurées à la C.M.F. Les contrats sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre.

M. Naudin donne des précisions sur le Festival Départemental et le Concours de Musique du 1^{er} juin à Azay-le-Rideau. Il invite les sociétés à s'inscrire le plus rapidement possible.

Voici les dates des festivals cantonnaires : Nazelles (Concours National et centenaire), Liqueil le 8 juin ; Beaujardin-Raspail, Maulié-Pont-Pierre-Vernou le 15 juin ; Continvoir le 29 juin ; Monthodon, Reuqny, Bléré-Nouans Savigny-en-Véron le 6 juillet ; Lime-ray le 7 septembre ; La Membrolle le 14 septembre.

Élections au Comité Directeur. Ont été élus ou réélus : MM. Aubert André, Chevallier Claude, Gerbault Raoul, Gilet Jean-Pierre,

Level Charles, Monberger André, Delorme Didier, Plateau François.

A la suite de l'Assemblée Générale, le nouveau Comité a procédé à l'élection du bureau : Président : M. Jean Froidefond ; Vice-Présidents : MM. André Monberger, Pierre Aymond, Jean Naudin, Gabriel Bonnal ; Secrétaire Général M. Jean Naudin ; Secrétaire Général Adjoint : M. Jacky Berge ; Trésorier Général M. Marceau Boutet ; Trésorier Adjoint : M. Albert Ernou ; Secrétaire aux Examens : M. Bernard Coutoux ; Adjoint : M. Christian Pommard ; Secrétaire aux Assurances : M. André Aubert ; Secrétaire aux Récompenses : M. Marceau Boutet ; Archiviste : M. Joël Maurice ; Membres : MM. Jacques Cartier, Claude Charron, Claude Chevallier, Félix Coffinet, Michel Delguidice, Didier Delorme, Michel Deniau, Henry Gaumé, Raoul Gerbault, Jean-Pierre Gilet, Charles Level, François Plaeau, Jean-Paul Sapiens.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Nécrologie

Nous avons appris avec émotion la mort de M. Georges Narce à l'âge de 58 ans.

Homme de cœur, d'un dévouement exceptionnel, Georges Narce avait mis son enthousiasme au service de diverses associations et surtout aux groupements musicaux où il cumulait les fonctions de Président du Comité Régional de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire et celle de Vice-Président de l'Harmonie S.N.C.F. et de St-Etienne.

Très connu dans notre ville, Georges Narce savait mériter l'estime de tous par les qualités de services et de dévouement dans ses nombreuses fonctions.

A Madame Narce son épouse, à sa fille Maryse, à ses deux fils Georges et Jean-Claude, à toute sa famille, la Fédération Loire et Haute-Loire et l'Harmonie S.N.C.F. et de Saint-Etienne présentent leurs condoléances émues.

MARNE-ET-MEUSE

Commercy

L'Épiphanie à l'Harmonie Municipale

Sur l'invitation du Comité, les membres de l'Harmonie Municipale de Commercy et leur famille, soit environ cent dix personnes, ont tiré les Rois le samedi 5 janvier en soirée dans la salle des réceptions générales (ex-salle du Conseil Municipal dans l'ancien Hôtel de Ville).

Situation financière

Le Trésorier expose le projet de budget de l'exercice. Les deux postes qui attirent l'attention du Comité sont celui de la gestion du Bulletin et celui des Récompenses.

Pour la gestion du Bulletin (voir paragraphe suivant) il y aura lieu de pratiquer une politique d'économies. En ce qui concerne les Récompenses, le chapitre est très nettement déficitaire, déficit causé par l'acquisition de 500 médailles frappées à l'effigie de la F.S.M.O., mais c'est une valeur effective en « marchandise » qui sera valable pour de très nombreuses années.

Compte tenu de ces données, il faut prévoir pour la clôture de l'exercice un avoir limité à 4 000 francs environ.

Etude du projet de Budget 1981

Le Conseil d'administration de la C.M.F. a l'intention de proposer au Congrès une augmentation de la cotisation en 1981, et de la porter de 50 à 60 francs, et le coût de l'abonnement au Journal de 25 à 30 francs.

Le Comité Directeur de la F.S.M.O., après délibération, proposera au Congrès de Dissay une augmentation de 10 francs seulement de la cotisation globale, ce qui la porterait à 230 francs.

En effet, si nous devons subir l'augmentation de 10 francs demandée par la C.M.F., nous ne sommes nullement contraints de souscrire 2 abonnements par Société adhérente. Notre Fédération est l'une des rares, peut-être la seule, à appliquer depuis 15 ans le double abonnement au Journal C.M.F. Un seul abonné (en principe le Directeur) recevrait donc le Journal à partir de janvier 1981. Le double abonnement par société au Bulletin rose de la F.S.M.O. serait maintenu dans le prix de la cotisation.

Cette cotisation de 230 francs serait donc ventilée ainsi : F.S.M.O. : 110 francs. C.M.F. : cotisation 60 francs ; Journal 30 francs. Union Départementale : cotisation 30 francs.

Le Comité proposera cette ventilation à l'Assemblée Générale de Dissay.

Le Bulletin et la publicité

L'imprimeur, par lettre du 10 janvier 1980, propose un nouveau barème pour la confection du Bulletin en 1980. Les augmentations prévues sont de l'ordre de 11 %. D'autre part, le prix de revient de 4 pages publicitaires au tarif quart de page équivaut au montant de la publicité payée par les souscripteurs. Les affranchissements sont très onéreux, mais nous ne pouvons pas obtenir de tarif préférentiel, notre publication ayant un tirage inférieur à 1 000 exemplaires.

Diverses solutions sont examinées pour faire des économies sur ce chapitre du Bulletin. Il s'avère que cela créerait beaucoup de complications pour un résultat aléatoire.

Nous continuerons donc de travailler avec l'imprimerie aux conditions proposées, mais avec une réduction du texte à 16 pages, auxquelles viendront s'ajouter 4 pages de publicité seulement pour un total maximum de 20 pages.

Le Congrès F.S.M.O. à Dissay le 28 septembre 1980

Le Président Dhumeau expose rapidement les conditions d'accueil du Congrès de la F.S.M.O. en 1980. Il se tiendra à Dissay dans la Vienne (localité située entre Poitiers et Chatellerault sur les bords du Clain).

M. Lambert, Président de la Société locale, nous donnera toutes précisions qui paraîtront au Bulletin n° 125 début juin.

Le Congrès de la C.M.F. à Neuilly-sur-Seine

L'Assemblée Générale se déroulera dans les salles de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine les vendredis 7 et samedi 8 mars prochains. Ce Bulletin sera donc

jouez
Prestige

BUFFET Crampon PARIS
5, rue Maurice - Berteaux
78200 - Mantes-la-Ville
Tél: 477 57 87

sous presse au moment où se tiendra cette importante réunion.

A l'ordre du jour figurent : les élections du tiers sortant du Conseil d'administration, l'étude et la discussion des divers rapports (moral, financier, journal, administration générale, Toucy, jeunesse et artistique).

Le Calendrier 1980 de la F.S.M.O.

Il est paru dans le Journal de la C.M.F. et au Bulletin n° 123. Aucun concours n'est prévu cette année au sein de notre Fédération. Par contre, en 1981, certains projets se font jour qui seront confirmés en septembre prochain au Congrès de Dissay.

Subventions

Les Conseils Généraux de nos 4 départements ne sont pas motivés de la même façon quant à l'octroi de subventions destinées à encourager l'art musical et surtout la formation des jeunes.

Pour les Deux-Sèvres une subvention d'inscription de 50 francs par élève est accordée aux écoles de musique. En Vendée (voir

Bulletin précédent) cette subvention d'inscription est de 20 francs, mais elle est doublée d'une subvention de qualité pédagogique calculée à partir du nombre total de points obtenus par les élèves présentés aux examens fédéraux de la C.M.F., à raison de 4 francs par point en degré préparatoire, 8 francs en élémentaire, 15 francs en moyen, 40 francs en supérieur.

Pour les départements de la Vienne et de la Charente-Maritime on s'en tient toujours à une subvention globale dont le montant est très différent. Il est à penser que pour la Vienne une étude de modification serait en cours. Pour la Charente-Maritime une action sera menée aussi par le Président et le bureau de l'Union départementale.

Par ailleurs, le Président Dhumeau rend compte de l'action menée par le Groupement des Fédérations Musicales de la région Poitou-Charentes en vue d'obtenir du Conseil Régional de Poitiers une subvention d'équipement pour venir en aide aux Sociétés musicales d'amateurs de la région. Affaire à suivre. (Aux dernières nouvelles, un vote favorable du Conseil Régional est intervenu.)

Récompenses

● Médailles de la Fédération. — Le Comité décide de modifier les conditions d'attribution des récompenses en abaissant l'âge et le temps de service des musiciens par rapport aux données précédentes.

Désormais, les sociétés qui désirent récompenser leurs « jeunes » musiciens peuvent, dès à présent, faire des demandes pour ceux qui ont 12 ans de services et 25 ans d'âge.

● Médailles de la C.M.F. — Il est recommandé aux Présidents de solliciter les formules de demandes le plus tôt possible auprès de M. Paul Jaumain, 1, impasse Michelet, 85100 Le Château-d'Olonne.

Questions diverses

Par suite du décès de M. Godreau, le poste de délégué de l'U.D. des Deux-Sèvres à la Commission des Finances est vacant. Le bureau des Deux-Sèvres propose M. Fournier, de Coulonges-sur-Autize.

Le poste de président rapporteur de cette commission est dévolu à M. Genauzeau de Cour-

çon-d'Aunis qui rapportera en même temps que le procès-verbal de vérification des comptes.

La séance est levée à 17 heures.

Calendrier de la F.S.M.O.

Festival, le 1^{er} juin 1980, à Taillebourg (17), organisé par la Lyre Taillebourgeoise. S'adresser à Mme Deschamps, rue de la Gare, 17350 Taillebourg.

Nécrologie

M. Henri Godreau

Alors que chacun s'apprêtait à célébrer Noël, une bien pénible nouvelle nous parvenait, celle de la disparition de M. Henri Godreau, qui assumait depuis de très nombreuses années les fonctions de rapporteur de la Commission des Finances de notre Fédération.

Ses obsèques eurent lieu à Niort. La F.S.M.O. était représentée par M. Thomas, Président de l'Union départementale des Deux-Sèvres.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à la famille de M. Godreau.

Chefs de musique, faites plaisir à votre public populaire

Après l'immense succès de « LA CHENILLE », nous venons de publier une nouvelle marche-défilé avec clairons et clairons-basses ad libitum :

BECASSINE, C'EST MA COUSINE

sur la célèbre chanson de Jean-Jacques Debout, créée par Chantal Goya (très facile, tarif Bb).

Nous demandons le conducteur réclame gratuit

Dordogne

Montignac

16 décembre : fête de l'Ecole Municipale de Musique

La fête débuta par les aubades. Celle destinée au Président-Fondateur de l'Ecole A. Delbonnel devait être annulée à cause du mauvais temps.

L'aubade à M. le Maire et à son Conseil Municipal fut donnée à l'intérieur de la Mairie devant une délégation de Conseillers Municipaux, avec Mme Bidou, 1^{er} Adjoint, à leur tête. M. le Maire s'étant excusé. M. le Maire et Madame étaient cependant présents au concert de l'après-midi, et nous les en remercions.

A 14 heures, le rendez-vous vous de l'Harmonie de l'Ecole à l'église Saint-Pierre : quarante musiciens exécutèrent d'une façon magistrale les morceaux spirituels prévus au programme. Le

Père Exartier ne manqua pas de féliciter ce merveilleux ensemble et son Directeur M. Dieu. 14 heures, le rendez-vous était donné au cinéma Le Vox où, devant une salle complète, le programme, en majorité musical fut une merveille du genre, surtout si l'on considère les solistes mis à l'épreuve qui, par leur jeunesse, ont surpris agréablement le public. Citons entre autres M. Frayasse, Président de l'Harmonie Ste-Cécile de Brive, où il succède au fondateur de l'Ecole Delbonnel, qui en fut pendant la période de 1934 à 1974 Vice-Président et Président.

M. Frayasse, avant de commencer le programme remercia le public d'être venu si nombreux par quelques mots : « Votre présence est un témoignage de l'amitié que vous portez à votre Ecole de Musique, créée en 1975, qui va donc avoir cinq ans et se porte très bien. Pour nous, responsables, le résultat est très positif, vu son jeune âge. Il faut souligner que le travail du professeur Dieu, travail méthodique, bien pris à la

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

base, mais ô combien ardu, porte ses fruits, car la lecture musicale est un travail de patience ; cependant, il ne faut jamais désespérer, mais redoubler d'efforts dans le domaine où nous agissons pour contribuer à maintenir la meilleure entente possible et aider les jeunes à s'épanouir dans leur vocation.

Vous allez dans quelques minutes assister à un concert exécuté par l'Harmonie de l'Ecole renforcée. Les solistes ont pour nom, dans le morceau Danses Norvégiennes : Mlle Ch. Lacon, élève depuis trois ans au saxo-soprano, dans Fantaisie Variée de Brunique, M. Philippe Alibert, élève depuis quatre ans en saxo-alto, dans les Deux Amis de Léon Loge, polka pour deux trompettes, MM. Michel Perrier et A. Dubreuil, également élèves de l'Ecole.

Le Président-Fondateur ajoutait ensuite « J'ai bien dit Harmonie renforcée, car une entente vient d'être conclue verbalement avec Sarlat et Terrasson : nos répétitions se font commun, nous nous rendons nous-mêmes à Sarlat et Terrasson et réciproquement. Nous pensons que l'entente conclue ne peut que s'amplifier, et souhaitons que dans un proche avenir, nous puissions en tirer un avantage certain, tant pour l'encouragement de nos jeunes que pour le nombre de nos concerts publics qui ne peut que s'en trouver augmenté.

Mmes et MM., c'est avec plaisir que je vous fait part de l'ouverture d'une classe de piano de treize élèves, dont le professeur est M. H. Dieu, et d'une classe de guitare de sept élèves, professeur Mme Vabla (dont le mari participe au programme musical), ainsi que d'une classe de tambour et clairon, dont le professeur, M. G. Hissler n'est pas un inconnu du public montignacais : il y a plusieurs années, il avait déjà formé une batterie magnifique et de valeur.

Le Président terminait en souhaitant bonne santé à notre Ecole de Musique pour 1980. Il remercia le Conseil Municipal de faciliter notre tâche, présenta ses meilleurs vœux à tous.

Ce fut alors au tour de M. Dieu, le Directeur, de prendre la bague.

De l'avis unanime des auditeurs, la partie musicale fut une excellente exécution, et nos jeunes solistes reçurent des applaudissements nourris, preuve de leur bonne tenue.

En ce qui concerne les inter-mèdes, les jeunes Pompiers de Brive ont, par leur exhibition au sol et pyramides diverses, conquis le public montignacais.

C'est un au revoir que nous leur disons, avec nos félicitations au Sergent Bouthier et à sa jeune équipe, nos remerciements au Commandant Moreau.

Quant à la Bourrée Limousine, elle n'était pas inconnue à Montignac et eut sa part d'applaudissements. Merci à cet excellent ensemble et à son Directeur, le Docteur Serre.

Pour terminer, remercions M. Vabla pour son interprétation à la guitare : ce dernier devait se produire avec Mme Vabla en soliste, mais un petit empêchement de dernière heure ne permit pas à Mme de se produire, et elle s'en excusa, à son grand regret.

Nous avons remarqué quelques personnalités dans la salle : M. Cabanel, Maire et Madame, Mme J. Burg représentant M. Burg, Conseiller Général, M. A. Bidou, 1^{er} Adjoint et Madame, M. J.L. Lacomte, Secrétaire Général de Mairie et Madame, M. C. François, Principal du C.E.S. et Madame, M. Lebrun, Directeur de

S.O.M.I.P. et Madame, M. F. Audy, Président des A.C. et Madame, ainsi que plusieurs Conseillers Municipaux.

Et pour conclure, ajoutons que quinze élèves reçurent leur diplôme de fin d'année scolaire. A. Delbonnel

YONNE

Toucy

Congrès du 10 février à Toucy

Notre Président Confédéral remet la Croix de Chevalier du Mérite National au Président Roger Chabrier.

La Fédération de l'Yonne a le privilège de bénéficier de la maison de Toucy. Elle y fait son congrès, les examens de division supérieures, l'harmonie junior y répète tous les premiers dimanches du mois, deux stages y sont organisés, un en juillet, un en septembre.

Cérémonie agréable et combien méritée que la remise, par le Président Ameller de la croix de Chevalier du Mérite national au Président Roger Chabrier.

L'éloge du récipiendaire fut prononcée tour à tour par M. Tonon retraçant les débuts dans la carrière musicale, M. Drugé pour son action à la Fédération de l'Yonne, par le Président Ameller pour sa carrière dans les grandes formations musicales, entre autres la Musique de la Garde Républicaine. Le couronnement de cette longue vie consacrée à la Musique sera certainement la fondation de l'Ecole de Musique Départementale Supérieure de l'Yonne.

C'est ensuite le déroulement du congrès.

1^o Appel des sociétés (très peu sont absentes).

2^o Approbation des statuts de l'Ecole de Musique Départementale.

3^o Rapport du trésorier.

4^o Assurances.

5^o Examens fédéraux.

6^o Festival au Mont Saint-Sulpice pour le centenaire de la fanfare.

7^o Fonctionnement de l'harmonie junior départementale.

8^o Fédération régionale, tirage au sort des sociétés qui bénéficieront de la subvention pour achat d'instruments.

9^o Renouvellement du tiers du comité.

Un vin d'honneur clôtura ce congrès.

EDITIONS ROBERT MARTIN

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR TROMPETTE DE JULIEN PORRET

1^{er} prix de cornet et trompette du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris :

METHODE PROGRESSIVE, adoptée dans le monde entier par les Conservatoires et Ecoles de Musique ; cette méthode a pratiquement détrôné toutes les autres méthodes pour débutants 71,50 F

GRANDE METHODE de J.B. Arban, nouvelle édition entièrement remaniée et révisée par Julien Porret, en trois parties :
1^{re} partie (150 pages) 71,50 F
2^e partie (120 pages) 66,00 F
3^e partie (42 pages) : les 14 Etudes Caractéristiques, édition analytique et de travail 44,00 F
Les trois parties prises ensemble 143,00 F

24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES (moyenne force à assez difficile), faisant suite à la Méthode Progressive 55,00 F

MECANISME (moyenne force à difficile), 75 exercices progressifs pour les doigts suivis de 3 études récapitulatives 23,00 F

MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, travail journalier de préparation des lèvres et de technique 17,00 F

25 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier A), (facile à moyenne force). Préciser l'instrument 24,75 F

24 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier B), (moyenne force à difficile). Préciser l'instrument 24,75 F

12 DIVERTISSEMENTS EN DUOS (facile à assez facile) 26,40 F
6 TRIOS FACILES 26,40 F

12 NOVELETTES (moyenne force à difficile), pour préparer les élèves à la lecture à vue 55,00 F

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR TROMPETTE DE FRANCIS BODET

ex-professeur au Conservatoire de Genève et trompette-solo de l'Orchestre de la Suisse Romande :

EXERCICES JOURNALIERS (facile à difficile) 24,75 F

LA TECHNIQUE DES DOIGTS (facile à difficile), ouvrage destiné à développer la musculature des doigts et à vaincre les difficultés de doigts .. 21,00 F

LA TECHNIQUE DES LEVRES (facile à difficile), 250 exercices pour acquérir l'endurance et la souplesse des lèvres et obtenir belle sonorité et justesse 77,00 F

Tous ces ouvrages conviennent également au cornet, au bugle et d'une façon générale à tous les instruments à trois pistons notés en clé de Sol. Ils peuvent être envoyés en communication.

Nous présenterons dans le prochain numéro du journal de la C.M.F. notre collection de musique instrumentale pour trompette et piano.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON CEDEX

(85) 39-29-33

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 30 F
ETRANGER 1 an 75 F

Compte Chèque Postal
46.38.65 G PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86